L'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et en dehors des heures scolaires à Berchem-Sainte-Agathe.

Programme de Coordination Locale Pour l'Enfance (CLE) :

Etat des lieux
Analyse des Besoins
Objectifs prioritaires
(01/01/2021 – 31/12/2026)

Mars 2021

Commune de Berchem-Sainte-Agathe (code INS : 21003)

Sandra HEREMANS remplacée par Sophie FLABAT le 22/02/2021
Coordinatrice Accueil Temps Libre
Avenue du Roi Albert, 33- Berchem-Sainte-Agathe
02/464 04 87 – atl@berchem.brussels

https://berchem.brussels/fr/

Table des matières

Introduction **6**

Un Agenda sur cinq ans 6

Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) 6

Un programme en trois étapes : Etat des lieux – Analyse des besoins – Objectifs prioritaires 7

I. L'Etat des lieux **9**

Méthodologie 9

Les Professionnels 9

Les Écoles 9

Les Associations 10

Les Enfants 11

Les Parents 11

Informations sur la commune de Berchem-Sainte-Agathe 12

Population 12

Déplacements 12

Profil démographique 13

Les enfants de 3 à 12 ans à Berchem-Sainte-Agathe en chiffres 14

Un niveau de précarité non-négligeable 15

Plus de jeunes et de diversité, mais les personnes âgées restent nombreuses 15

Une population scolaire en augmentation 15

Les Espaces Verts 16

Organisation de l'accueil des enfants dans la commune 17

Les attributions échevinales 17

Les services communaux liés à l'enfance 17

La Commission Communale de l'Accueil (CCA) 18

Information aux familles 18

Des partenariats avec les écoles 19

Des partenariats entre services communaux et associations 19

La subvention communale extrascolaire 19

Les Chiffres en résumé 20

Relevé des milieux d'accueil 21

- Opérateurs Accueil Temps Libre 22
- Opérateurs créatifs et culturels (7 opérateurs) 23
- Opérateurs Sportifs (12 associations) 23

- Opérateurs organisant des activités pendant les vacances (15 opérateurs) 24
- Écoles organisant un accueil extrascolaire (6 opérateurs) 25
- Opérateurs organisant du soutien scolaire (2 opérateurs) 25

II Analyse des besoins 26

1. Potentiel d'accueil – Capacité d'accueil 26

Des nouvelles associations 26

Une offre d'accueil diversifiée dans le milieu associatif 27

Un accueil pour tous : les enfants en situation de handicap 28

L'avis des parents 28

L'avis des enfants 30

2. Potentiel d'accueil – Offre d'activités 31

L'accueil extrascolaire dans les écoles au sein de la commune 32

L'avis des parents 32

L'avis des enfants 34

L'avis des professionnels 35

3. Temps d'accueil Le temps des parents n'est pas celui des enfants – les besoins d'accueil 35

L'avis des parents 36

Pendant l'année scolaire 36

L'avis des enfants 37

4. Coûts et participation financière 38

Un coût important pour les familles 38

Les aides financières disponibles à la commune 38

Les stages : un écart flagrant des coûts entre associations 39

Les plaines de vacances : Les plus chères de la région Nord-Est de Bruxelles 39

Collaboration avec le CPAS 41

L'avis des parents 42

L'avis des professionnels 42

5. Couverture géographique – Mobilité – Accessibilité 43

L'avis des professionnels 43

L'avis des parents 43

6. Qualité des services 44

L'accueil extrascolaire dans les écoles 45

Une évolution incontestable 46

Au niveau des écoles libres 46

L'avis des parents 47
L'avis des professionnels 47
7. Taux d'encadrement 48
L'accueil sur le temps de midi 48
L'avis des parents 48
L'avis des professionnels 48
8. Formation du personnel 49
Une exigence des pouvoirs subsidiant et un besoin des professionnels 49
Qualification et besoins en formation 49
L'avis des parents 50
L'avis des professionnels 50
9. Équipement et matériel 50
10. Infrastructure et locaux 52
L'avis des professionnels 52
11. Partenariats et coordinations 52
L'avis des parents 53
L'avis des professionnels 53
12. Information pour les familles et professionnels 54
Une permanence Accueil Temps Libre à la commune de Berchem-Sainte-Agathe ? 54
Des outils d'information multiple à échelle locale et régionale 54
Information pour professionnel à la CCA 55
III. Objectifs du programme de Coordination Locale pour l'Enfance 56
1. Potentiel d'accueil - Capacité d'accueil 57
1.1 Besoins 57
Augmenter l'offre et développer des nouvelles activités : 57
1.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 57
2. Potentiel d'accueil - Offre d'activités 58
2.1 Besoins 58
2.2 Objectifs du Programme CLE 2021 - 2026 58
3. Temps d'accueil 58
3.1 Besoins 58
3.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 59
4. Coût et participation financière 59
4.1 Besoins 59

4.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 59
5. Couverture géographique - mobilité - accessibilité 60
5.1 Besoins 60
5.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 60
6. Qualité des services 60
6.1 Besoins 60
6.2 Actions 61
7. Taux d'encadrement 61
7.1 Besoins 61
7.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 62
8. Formation du personnel 62
8.1 Besoins 62
8.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 63
9. Equipement et matériel 63
9.1 Besoins 63
9.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 64
10. Infrastructures et locaux 64
10.1 Besoins 64
10.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 64
11. Partenariats et coordinations 65
11.1 Besoins 65
11.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 65
12. Informations pour les familles et professionnels 66
12.1 Besoins 66
12.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 66
13. Soutien aux opérateurs 67
13.1 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 67
14. Organisation de l'ATL 67
14.1 Objectifs du Programme CLE 2021-2026 67
IV. Partenaires demandant l'agrément 68
Administration Communale de Berchem-Sainte-Agathe : 68
Institut Saint-Albert 68
V. Annexes 68

Introduction

Un Agenda sur cinq ans

Voté en 2003, le décret Accueil Temps Libre (ATL) a défini un processus de coordination de l'accueil temps libre des enfants de 2,5 à 12 ans pour toute commune engagée dans ce décret. Le décret ATL est relatif à la coordination de l'Accueil des enfants durant leur Temps Libre et au soutien de l'accueil extrascolaire.

Ce processus s'inscrit dans un cycle quinquennal, ponctué d'étapes récurrentes telles que :

- La mise en place d'une **C**ommission **C**ommunale de l'**A**ccueil après chaque élection communale (CCA)
- La préparation du programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE) au moyen de l'état des lieux, comprenant le relevé de l'offre d'accueil existante et l'analyse des besoins.
- La construction du programme CLE, son approbation par la CCA, le Conseil communal et l'ONE
- La mise en application du programme CLE via l'élaboration annuelle d'un plan d'action, d'un rapport d'activité et d'évaluations.

Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE)

Le programme CLE est un programme de coordination locale de l'enfance construit sur base d'un état des lieux et d'une analyse des besoins. Cet outil a pour objectif de structurer l'offre d'accueil sur la commune de manière à répondre collectivement aux besoins révélés par l'état des lieux. Il vise le développement d'initiatives existantes ou la création de nouveaux projets, par le biais d'un ou plusieurs opérateurs ou par le biais de collaborations ou de partenariats.
Le programme CLE est composé de deux parties distinctes :

- Une partie générale qui comprend les informations suivantes :
  - L'identification des opérateurs d'accueil
  - Les besoins révélés par l'état des lieux

  Les modalités de collaboration entre les opérateurs
  - Les modalités d'information aux usagers potentiels
  - Les modalités de répartition des moyens publics autres que ceux octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Une partie annexe qui comprend les dossiers des opérateurs demandant l'agrément et/ou le subside par l'ONE. Ces dossiers individuels constitués en parallèle

comprennent une fiche administrative descriptive, le projet d'accueil mis à jour ainsi qu'une synthèse des formations effectuées par le personnel d'accueil (en cas de demande de renouvellement).

Un programme en trois étapes : Etat des lieux – Analyse des besoins – Objectifs prioritaires

La Commune de Berchem-Sainte-Agathe s'est engagée dans le décret Accueil Temps Libre en 2005. Le programme CLE actuel a été agréé en janvier 2016 et vient à échéance le 31 décembre 2020.

La commune réalise par conséquent pour la quatrième fois un état des lieux et une analyse des besoins sur son territoire, ce qui offre également une vue sur l'évolution de l'accueil temps libre sur une quinzaine d'années en terme d'offre d'accueil et d'attentes à la fois des usagers et des professionnels.

Concrètement, il s'agissait d'identifier en 2020 les opérateurs d'accueil ainsi que les activités proposées aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans sur son territoire. Cette collecte de données est complétée par une analyse des besoins du secteur exprimé par respectivement les enfants, les parents et les professionnels.

La coordination Accueil Temps Libre de Berchem-Sainte-Agathe a mené ces travaux en se basant sur les directives du décret ATL, les recommandations de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) et un questionnaire proposé par l'OEJAJ (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse), ainsi qu'avec le soutien d'autres coordinations ATL de la région bruxelloise.

Ce document présente donc l'état des lieux et l'analyse des besoins en décrivant dans un premier temps la méthodologie appliquée pour recueillir des informations auprès de chacun des acteurs concernés : enfants, parents et professionnels.

L'analyse des besoins se fonde sur l'avis des enfants, des familles et des professionnels et met en évidence les attentes de chacun des acteurs. Elle complète l'état des lieux dans la mesure où elle apporte des éléments concrets sur les besoins non rencontrés, les améliorations à apporter, les partenariats souhaités et les attentes en matière de coordination.

Ces informations sont présentées conjointement en suivant l'ordre des paramètres mentionnés par le décret Accueil Temps Libre :

1. Potentiel d'accueil – capacité d'accueil
2. Potentiel d'accueil – offre d'activités
3. Temps d'accueil
4. Coûts – Participation financière
5. Couverture géographique – Mobilité – Accessibilité
6. Qualité des services
7. Taux d'encadrement
8. Formation du personnel
9. Matériel
10. Infrastructures et locaux
11. Partenariats et coordinations
12. Information pour les familles et professionnels

La deuxième partie du programme CLE confronte les informations relatives à l'offre d'accueil existante et les besoins exprimés par les professionnels ou usagers du secteur, on peut identifier les objectifs prioritaires à atteindre dans le futur, pour améliorer l'accueil tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Ces divers travaux sont présentés, complétés et approuvés par les membres de la Commission Communale de l'Accueil de Berchem-Sainte-Agathe (CCA).

Ils sont ensuite présentés au Conseil Communal de Berchem-Sainte-Agathe pour une dernière approbation.

En fin de parcours, le programme CLE est présenté à l'ONE pour être agréé de manière à ce que les opérateurs puissent à leur tour être agréés et subsidiés.

I. L'Etat des lieux

Méthodologie

Pour établir l'état des lieux et l'analyse des besoins, il a fallu définir des stratégies de recueil d'informations, créer des supports et utiliser des outils appropriés afin d'obtenir une vision précise de l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe. Les méthodes ont varié selon le public cible : parents, enfants, associations ou écoles. La pandémie Covid-19 a perturbé cette première phase de l'élaboration du programme CLE. Différents entretiens téléphoniques, se sont avérées être une bonne alternative aux rencontres sur le terrain.

Les Professionnels

Plus d'une trentaine d'opérateurs d'accueil avaient déjà été répertoriés lors de l'état des lieux précédent en 2016. Cette base de données a régulièrement été mise à jour durant ces dernières années.

Deux questionnaires spécifiques[1] ont été conçus afin de recueillir des données concernant leur offre d'accueil. Nous avons en effet volontairement distingué les écoles des opérateurs créatifs, culturels et sportifs pour mieux tenir compte de leur spécificité.

L'élaboration de ces questionnaires a été en partie réalisée lors des réunions d'intervision des coordinations de la région bruxelloise en tenant compte des attentes du décret ATL et des recommandations de l'ONE et de l'OEJAJ.

Les Écoles

Les services extrascolaires des écoles sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe ont reçu un questionnaire par courriel.

- Institut '*Saint Albert*', enseignement du réseau libre
- Institut '*Alexandre Herlin*', école spécialisée de l'enseignement
- L'école communale primaire '*Les Glycines*'
- L'école communale primaire '*Les Lilas*'
- L'école communale maternelle '*Openveld*'
- L'école communale maternelle '*7 étoiles*'

[1] Annexe 1 et 2

Les questions s'orientaient majoritairement sur le fonctionnement de l'accueil extrascolaire, avant et après l'école, sur la capacité d'accueil et sur son fonctionnement interne. Les statuts des accueillants scolaires, l'utilisation des locaux pour l'accueil et les difficultés quotidiennes pour l'organisation de cet accueil y étaient discutés.

Pour l'accueil organisé dans les écoles communales, une réunion supplémentaire a été organisée avec la coordinatrice des accueillants scolaires, afin de nuancer et compléter les informations.

Types d'opérateurs	**Nombre d'opérateurs contactés**	**Réponses obtenues**	**Taux de réponse**
Ecoles	6	5	83%
Réseau d'enseignement communal	4	4	100%
Réseau d'enseignement libre confessionnel catholique	1	1	100%
Réseau de la Fédération Francophone de Bruxelles	1	0	0%

Comme vous pouvez le voir sur le graphique ci-dessus, toutes les écoles, sauf l'institut Alexandre Herlin.

Les Associations

Il y a une trentaine d'associations sportives, culturelles et multi-activités sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe.

Toutes les associations ont été contactées par e-mail et téléphone. Elles ont été invitées à répondre au questionnaire[2] (google forms). Quatorze associations ont répondu en ligne. La

[2] Annexe II

coordinatrice Accueil Temps Libre a pu organiser un entretien téléphonique avec deux autres associations.

Les questions étaient plus axées sur les besoins de l'organisation elle-même, les activités organisées, les obstacles rencontrés ainsi que le lien avec les parents.

Des questionnaires papier ont aussi été imprimés. Malheureusement, ils ont peu été utilisés.

Les Enfants

Questionnaire spécifique

Pour les enfants à partir de 7 ans, nous avons conçu un questionnaire[3] comprenant des énoncés simples qui permettent l'analyse de leur ressenti par rapport aux différents aspects de l'accueil temps libre, à savoir, la durée, le plaisir et les choix d'activité. Nous avons cherché à mieux connaître leurs attentes.

Pour les enfants entre 4 et 6 ans, ces informations ont été recueillies par un jeu.

Ces moments ont été organisés pendant les plaines de vacances communales et pendant l'accueil extrascolaire. 56 enfants ont répondu au questionnaire papier (8 à 12 ans) et 12 enfants de maternelles se sont exprimés via le jeu (4 à 6 ans).

Qui sont les enfants qui ont répondu à l'enquête ?

56% sont des filles et 43,6% sont des garçons. La majorité des enfants qui ont répondu ont 8 et 9 ans.

Les Parents

L'avis des parents a été recueilli par un questionnaire en ligne, google forms, et un questionnaire papier. Le questionnaire en ligne a principalement été diffusé sur la page Facebook du service Jeunesse et sur la page officielle de Berchem-Sainte-Agathe. Les questionnaires papier ont été distribués pendant différents évènements organisés par la commune.

96 parents ont répondu au questionnaire en ligne. 7 entretiens téléphoniques ont également eu lieu. Au total, 103 parents ont pu exprimer leur avis sur le sujet.

[3] Annexe I

Qui sont les **familles** qui ont répondu à l'enquête ?

81% des familles vivent en couple, 18% sont des familles monoparentales et 1% autre. Les familles ont en moyenne 2 enfants. 61% de parents qui ont répondu à l'enquête travaillent à temps plein. 22% des parents travaillent à temps partiel, 17% autre (ne travaille pas, formation et/ou chômage).

Informations sur la commune de Berchem-Sainte-Agathe

Proche du centre de Bruxelles, Berchem-Sainte-Agathe offre un cadre de vie et de travail convivial. Son passé rural, ses bois, parcs et sites naturels en font une commune verte de la Région de Bruxelles-Capitale.

Entourée au nord par les communes d'Asse et de Ganshoren, au sud par Molenbeek-Saint-Jean, à l'Ouest par Dilbeek, à l'est par Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean, la commune de Berchem-Sainte-Agathe se situe au nord-ouest de Bruxelles. Ses 295 hectares de superficie totale (2,95 km²), soit 1,8% du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, font de Berchem-Sainte-Agathe une des communes les moins étendues de la Région bruxelloise.

Population

La commune compte 25 553 habitants (décembre 2019), soit 2% de la région de Bruxelles-Capitale. Une augmentation de 1680 personnes en moins de cinq ans est constatée. Les 3726 enfants de 3 à 12 ans, dont 50,2% des garçons et 49,8% des filles, représentent 14,58% de la population alors qu'en 2015 ce chiffre s'élevait à 12,8%. Parmi eux, 1554 sont âgés de 3 à 6 ans ce qui représente 42% de la tranche d'âge des enfants des 3 à 12 ans. Et 2172 enfants ont de 6 à 12 ans, donc 58% de cette même population. Le nombre de familles avec enfants est en hausse, ce qui implique de nombreux défis en terme d'infrastructures publiques, d'offre de logements adaptés, mais également d'offre de milieux d'accueil pour la petite enfance et l'enseignement.

Déplacements

La commune est desservie par les lignes 19, 20, 82, 83, 87 de la STIB, les bus 212, 213, 214 et

355 de De Lijn et par la gare SNCB de Berchem-Sainte-Agathe. Les lignes de métros 1,2 5, 6 ne passent pas à Berchem mais en raison de leur proximité, elles sont régulièrement utilisées par les berchemois.

Profil démographique

De 2005 à 2015 la part des moins de 18 ans dans la population a augmenté et celle des plus de 65 ans a diminué[4]. Plus particulièrement, le nombre d'enfants de moins de trois ans a augmenté de près de 50% en dix ans. Le rajeunissement de la population est plus rapide à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle de la Région bruxelloise. En 2015, près d'un habitant sur quatre est âgé de moins de 18 ans dans la commune, une proportion supérieure à la moyenne régionale. La population jeune est répartie dans l'ensemble de la commune, et est légèrement plus importante dans la partie nord du territoire. La part des personnes âgées (65 ans et plus) reste toutefois élevée à Berchem-Sainte-Agathe (près d'une personne sur six) qu'à l'échelle régionale et l'âge moyen est de 39 ans[5].

Berchem-Sainte-Agathe abrite une population principalement composée par la classe moyenne et, dans une moindre mesure, la classe aisée. Le revenu moyen y est supérieur à la moyenne bruxelloise. Cependant, les revenus sont nettement moins élevés dans les quartiers de logements sociaux (Hunderenveld et Cité Moderne) et dans le quartier de la gare.

Les personnes qui vivent avec un salaire faible tout comme celles qui vivent avec un revenu de remplacement ou une allocation d'aide sociale sont proportionnellement moins nombreuses dans la commune par rapport à la moyenne régionale. Néanmoins, plus d'une personne sur dix ayant de 18 à 64 ans vit avec une allocation de chômage. La part de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (ou équivalent) a augmenté entre 2005 et 2014 pour atteindre 2,5% chez les personnes de 18-64 ans et 5,4% chez les jeunes (des pourcentages qui restent toutefois nettement inférieurs à la moyenne régionale). En outre, près d'une personne sur quatre est bénéficiaire de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé et, parmi les jeunes de moins de 18 ans, un sur trois est concerné.

Concernant la structure des ménages, les personnes isolées sont, en proportion, moins nombreuses dans la commune (où elles représentent un peu plus d'un tiers des ménages) qu'à l'échelle régionale. Les familles avec enfants sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses à Berchem-Sainte-Agathe, et leur nombre a augmenté de façon importante entre 2005 et 2015.Tout nous porte à croire que ces chiffres ont également augmenté ces 5 dernières années.

[4] L'analyse des profils démographiques du programme CLE 2016-2020 était basé sur des données de 2012. Cette analyse démographique qui se base sur des chiffres de 2015 fait partie des analyses les plus récentes. Les données sont intéressantes pour le programme CLE actuel car elle met en évidence les tendances qui se développerons les années qui suivent.

[5] Zoom sur les communes, édition 2016, zoom sur Berchem-Sainte-Agathe.

Les familles nombreuses constituent une part significative des ménages dans la commune. La part des familles monoparentales est également supérieure à la moyenne régionale, en particulier dans les quartiers de logements sociaux. Les couples sans enfants sont eux aussi surreprésentés, bien que leur part soit en baisse au cours des dix dernières années[6].

Âge	Garçons	Filles	Totale
3	182	189	371
4	185	203	388
5	172	200	372
6	225	198	423
7	177	170	347
8	164	178	342
9	190	187	377
10	216	189	405
11	193	175	368
12	169	164	333
Totale	1873	1853	3726

Les enfants de 3 à 12 ans à Berchem-Sainte-Agathe en chiffres

Le tableau ci-dessus indique le nombre d'enfants en chiffres, sur la base des données disponibles par le service population en décembre 2019.

[6] Zoom sur les communes, éditions 2016, zoom sur Berchem-Sainte-Agathe.

Un niveau de précarité non-négligeable

La combinaison d'une proportion croissante de personnes précarisées (bien qu'encore inférieure à la moyenne régionale) et d'une hausse du taux de natalité conduit à un nombre non négligeable d'enfants naissant dans un ménage sans revenu du travail (un sur cinq). Depuis 2014, le taux de couverture en milieux d'accueil de la petite enfance est proche de la moyenne régionale, avec environ une place pour trois enfants de moins de 3 ans. Le taux de couverture diffère selon les quartiers[7].

En comparaison avec la région bruxelloise, les jeunes de Berchem-Sainte-Agathe suivent un peu plus fréquemment l'enseignement secondaire général et moins l'enseignement professionnel. La part d'élèves du secondaire présentant un retard scolaire d'au moins deux ans est non négligeable (21% des filles et 28% des garçons) mais légèrement inférieure à la moyenne régionale.

Plus de jeunes et de diversité, mais les personnes âgées restent nombreuses

Le nombre de naissances a augmenté et la structure d'âge s'est considérablement rajeunie de manière générale. Le nombre de familles avec enfants est en hausse, ce qui implique de nombreux défis en termes d'infrastructures publiques, d'offre de logements adaptés, mais également d'offre de milieux d'accueil pour la petite enfance et d'enseignement (notamment l'absence d'école secondaire sur le territoire de la commune).

En parallèle, Berchem-Sainte-Agathe abrite encore un nombre relativement important de personnes âgées (65 ans et plus), à l'instar des autres communes de la deuxième couronne. Bien que la part de cette population ait diminué dans la commune ces dernières années au profit des jeunes, elle reste supérieure à la moyenne régionale.

Une population scolaire en augmentation

La population totale scolaire francophone (maternelle et primaire) est de 1945 élèves[8].

- Officiel subventionné (4 écoles du réseau d'enseignement communal) : 1227 élèves
- Libre confessionnel catholique subventionné (1'école du réseau d'enseignement libre) 443 élèves
- Réseau officiel subventionné Francophone Bruxelles – (1'école du réseau d'enseignement spécialisé) : 225 élèves

[7] L'analyse des profils démographiques du programme CLE 2016-2020 était basé sur des données de 2012. Cette analyse démographique qui se base sur des chiffres de 2015 fait partie des analyses les plus récentes. Les données sont intéressantes pour le programme CLE actuel car elle met en évidence les tendances qui se développerons les années qui suivent.

[8] Chiffre reçues en juin 2020 par les écoles

Les Espaces Verts

Les espaces verts publics sont notamment :

- Le parc Pirsoul avec une plaine de jeux pour les enfants de 6 à 14 ans, une plaine de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans, un terrain de pétanque et un terrain de mini-foot.
- Le ‘f Hof te Overbeke avec une plaine de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans, un module de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans et un terrain réservé aux jeux de ballon.
- Le Parc Saint-Moulin avec un bike-park réservé aux enfants à partir de 6 ans
- Le Parc de Mulder qui comprend un terrain de pétanque et un module de jeux réservé aux enfants de 6 à 14 ans.
- Le Zavelput avec une plaine de jeux pour les enfants de 6 à 14 ans
- Un Terrain de jeux situé sur la place de l’Initiative

Les espaces verts non-communaux sont :

- Le Bois du Wilder avec une plaine de jeux pour les enfants de 8 à 12 ans (géré par Bruxelles environnement).
- Le Zavelenberg avec une plaine de jeux pour les enfants de 8 à 12 ans (géré par Bruxelles environnement).
- Le Hogenbos
- Le Kattebroek

Organisation de l'accueil des enfants dans la commune

Les attributions échevinales

M. Yonnec POLET est l'échevin ayant en charge notamment les matières suivantes : l'Enseignement francophone, le DAS (Dispositif Accrochage Scolaire), la Jeunesse francophone et l'Accueil extrascolaire.

Mme Sabrina DJERROUD est compétente pour les matières de la Petite Enfance et de la Famille.

Les services communaux liés à l'enfance

Le département Education et Temps libre de la commune, dont la responsable est Mme Sandra Goegebeur est composé des services suivants : Enseignement, Culture, Petite Enfance, Jeunesse (y compris l'ATL), Seniors et Sport.

Le Service Jeunesse francophone organise les plaines de vacances pendant les vacances scolaires : Eté, Automne, Hiver, Détente et Printemps, ainsi que des stages pendant certaines vacances scolaires : congé de détente, une semaine pendant les vacances de printemps, deux semaines pendant les vacances d'été.

Le Service Jeunesse collabore avec la coordinatrice de l'accueil extrascolaire des écoles communales, le personnel des plaines étant également celui de l'accueil extrascolaire communal.

Le Service Jeunesse organise également des activités pour le public adolescent, notamment les jours blancs et des sorties ponctuelles pendant les congés scolaires.

Au niveau du service prévention, les gardiens de la paix et les éducateurs de rue sont amenés à rencontrer le jeune public (abords des écoles, surveillance des lieux et des évènements publics, surveillance des parcs et plaines de jeux, …).

Le service communal de Prévention dispose également d'une médiatrice scolaire qui propose une aide et une écoute aux élèves et aux parents sur toute difficulté liée à la scolarité.
Elle propose également en cas de besoin un coaching et un suivi scolaire aux élèves. La médiatrice scolaire met en place des projets et des actions de prévention contre le décrochage scolaire (ateliers de sensibilisation dans les écoles, réalisation de brochures et de fiches informatives, …). Le service de médiation scolaire organise un programme de soutien scolaire adressé aux élèves de l'enseignement secondaire.
L'asbl 'cohésion sociale' a également été créée. En partenariat avec le service prévention,

cette association a notamment pour but de développer les activités de soutien scolaire pour les enfants scolarisés à Berchem-Sainte-Agathe.

La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

LA CCA a été renouvelée en 2018, après les élections communales. Elle comprend 29 membres effectifs et suppléants répartis dans cinq composantes représentant les élus, les enseignants, les familles, les opérateurs agréés par l'ONE et les associations[9]. L'assemblée est présidée par l'échevin de la jeunesse, M. Yonnec Polet. Une moyenne de 3 réunions par année civile est organisée, deux réunions classiques et une réunion thématique. La réunion thématique aborde un besoin du terrain : par exemple, une séance d'information du CPAS et des chèques loisirs et sports du service jeunesse a été organisée, ceci afin d'informer les associations berchemoises des possibilités de soutien financier que ces institutions proposent.

Information aux familles

Pour les familles et les professionnels, l'information sur l'offre existante est un besoin primordial. Différents outils ont été développés durant les cinq dernières années :

- Toutes les informations du service jeunesse se trouvent sur le site la commune
- La Brochure du Temps libre est devenue une référence. Elle reprend toutes les activités parascolaires pour les enfants de 2,5 à 12 ans de la commune de Berchem-Sainte-Agathe.
- Le journal communal 'Berchem news' reprend les informations relatives aux activités ponctuelles organisées par le service jeunesse : Place aux Enfants, Festi'Nomad, Chasse aux œufs, etc.
- Le Service Accueil Temps Libre édite chaque trimestre une brochure reprenant les stages pendant les vacances scolaires.
- Les parents peuvent venir récolter des brochures au service Jeunesse : les associations y déposent leurs propositions d'activités, de stages, des spectacles, …
- La page Facebook « J-Berchem » est souvent utilisée pour faire la promotion de stages, plaines de vacances de la commune, ainsi que des évènements d'autres associations.
- Le site www.bruxellestempslibre.be, est créé et géré par l'asbl Badje et il réunit l'offre d'accueil des 19 communes de la région bruxelloise. Toutes les coordinations ATL de Bruxelles contribuent à sa mise à jour.

[9] Il s'agit de 8 membres par composantes (un total de 40 membres : effectifs + suppléants). La CCA de Berchem-Sainte-Agathe compte 29 membres, 11 places sièges restent vacants.

Des partenariats avec les écoles

Des partenariats existent entre écoles, associations et services communaux.
Certaines écoles organisent des sorties scolaires auprès d'associations pendant le temps scolaire.
Le Service Jeunesse a fait appel aux associations afin d'organiser des stages pendant les congés scolaires dans les écoles communales.

Des partenariats entre services communaux et associations

De nombreux partenariats d'ordre culturel existent pour des activités ponctuelles et pendant les vacances scolaires. Les centres culturels francophones et néerlandophones, les associations culturelles et les services communaux (Service Jeunesse, Mouvements de Jeunesse, Service Prévention, Bibliothèque, asbl Mes-Tissages, …) collaborent entre eux pour organiser des activités telles que le Visuel Festival Visuel, Boem-Boum, La Saint-Nicolas, la Chasse aux œufs de Pâques, Vacances Jeune et d'autres.

La subvention communale extrascolaire

La commune de Berchem-Sainte-Agathe inscrit chaque année une subvention extrascolaire dans son budget, subvention répartie dans les budgets des services concernés.

Elle vise à compléter les moyens octroyés par l'ONE pour l'organisation du Service ATL et pour les opérateurs d'accueil communaux (écoles agréées et subsidiées via le décret ATL).

Concrètement la Commune contribue financièrement sur ses fonds propres aux missions de la coordination ATL de manière suivante : complément salarial suite à la valorisation du diplôme, frais de fonctionnement de la Coordination ATL (documentation, téléphone, photocopies, frais de déplacement, …), frais de formation, mise à disposition de locaux pour la Coordination ATL.

Elle soutient également les projets et activités destinées aux enfants berchemois.

Parmi ces projets figurent principalement :

- La création, le maintien et le renouvellement d'outils d'information auprès des parents sur l'offre d'accueil existante (brochure, flyers, affiches…)
- Le soutien à la formation via la mise à disposition de locaux, d'un éventuel budget supplémentaire et le remplacement du personnel en formation par du personnel ALE
- Le soutien d'activités ponctuelles et annuelles (fêtes familiales, spectacles, stages, plaines, activités parascolaires…)

Les Chiffres en résumé

Items	Données	Remarques éventuelles
Population berchemoise	**25 553 enfants**	Décembre 2019
Nombre d'enfants de 2,5 à 12 ans	**3726 enfants**	14,6% de la population totale
Nombre d'enfants de 3 à 6 ans	**1554 enfants**	42% de la tranche d'âge des enfants (2,5 à 12 ans)
Nombre d'enfants de 6 à 12 ans	**2172 enfants**	58% de la tranche d'âge des enfants (2,5 à 12 ans)
Nombre total d'opérateurs	**39 opérateurs**	Associations, Accueil extrascolaire
Nombre d'écoles	**6 écoles**	4 écoles du réseau communal 1 école du réseau libre 1 école du réseau d'enseignement Fédération Wallonie – Bruxelles
Réseau enseignement Communal officiel subventionné	**4 écoles**	Nombre d'élèves : 1277 Maternelles : 479 Primaires : 798
Réseau officiel subventionné Francophone Bruxelles – enseignement spécialisé	**1 école**	Nombre d'élèves : 225
Réseau enseignement libre catholique subventionné	**1 école**	Nombre d'élèves : 443
Nombre total d'élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental sur le territoire de la commune.	**1945 enfants**	La somme des montants précédent

Relevé des milieux d'accueil

Ces informations sont présentées conjointement en suivant l'ordre des paramètres mentionnés par le décret Accueil Temps Libre :

1. Potentiel d'accueil – capacité d'accueil
2. Potentiel d'accueil – offre d'activités
3. Temps d'accueil
4. Coûts – Participation financière
5. Couverture géographique – Mobilité – Accessibilité
6. Qualité des services
7. Taux d'encadrement
8. Formation du personnel
9. Matériel
10. Infrastructures et locaux
11. Partenariats et coordinations
12. Information pour les familles et professionnels

Afin d'identifier clairement les différents types d'accueil, nous les avons classés en plusieurs catégories, chacune correspondant au type d'activités proposées sur le territoire de la Commune:

- Opérateurs créatifs et culturels
- Opérateurs sportifs
- Opérateurs organisant des activités pendant les vacances
- Écoles organisant des activités pendant les vacances
- Opérateurs organisant du soutien scolaire
- Mouvements de jeunesse
- Opérateurs organisant des activités parascolaires dans les écoles

Il est à préciser que certains opérateurs se retrouveront identifiés plusieurs fois puisque leur offre d'activités est multiple.

Par ailleurs, la manière de catégoriser les milieux d'accueil diffère de l'état des lieux précédent. Dès lors, le nombre de milieux d'accueil par catégorie n'est pas comparable.

- **Opérateurs Accueil Temps Libre**

Par un opérateur accueil temps libre, on entend l'offre d'un opérateur sur un (ou plusieurs) lieu(x) qui organise des activités multidimensionnelles encadrées et qui répond au moins à l'une des conditions suivantes :

- L'opérateur bénéficie d'un agrément ou d'une reconnaissance en tant qu'opérateur ATL (Accueil extrascolaire, École de devoirs, Centre de vacances).
- L'opérateur ne bénéficie pas d'un agrément ou d'une reconnaissance d'un des décrets de l'ONE relatifs à l'ATL, mais s'est déclaré auprès de l'ONE au moyen d'une déclaration de garde.

NOM DE L'OPÉRATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
Accueil extrascolaire de l'Institut Saint Albert	x	x
Accueil extrascolaire des écoles communales de Berchem-Sainte-Agathe	x	x
Accueil extrascolaire de l'Institut Alexandre Herlin		x
Carla Dance Company (asbl)	x	x
Club 1082 (Le) – Association des Parents Berchemois (asbl)	x	x
B.Sports Academy (asbl)	x	x
Centre culturel francophone Archipel 19	x	x
Gribouillages (asbl)	x	x
Lumia (asbl)	x	x
Kanea (asbl)	x	
Mes-tissages (asbl)	x	x
NRV(asbl)	x	x
Scambio (asbl)	x	x

Charlotte Wyard (psychologue)		x
Service jeunesse (commune de Berchem-Sainte-Agathe)	x	x

- **Opérateurs créatifs et culturels (7 opérateurs)**

NOM DE L'OPÉRATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole	x	x
Bibliothèque communale francophone	x	x
Centre culturel francophone Archipel 19	x	x
Charlotte Wyard (activités de bien-être pour les enfants)		x
Ludothèque (La)	x	x
Moussaillons (Les)	x	x
Gribouillages (asbl)	x	x

- **Opérateurs Sportifs (12 associations)**

NOM DE L'OPÉRATEUR	MOINS DE 6ANS	PLUS DE 6 ANS
Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole		x
Berchem Basketball Club		x
Brussel's Fencing Club		x
BSA Generation SAB		x
Aikido - Budo Club Berchem		x
Carla Dance Company	x	x

Ecole de cirque près de chez vous		
Entrechats	x	x
Phoenix Club Berchem		x
Rising Club (ancien Le Chardon)	x	x
Service Jeunesse de la Commune (Circomotricité)	x	
Synergie	x	x
Tennis Club Les Hirondelles	x	x
VK Berchem Football		x

- **Opérateurs organisant des activités pendant les vacances (15 opérateurs)**

NOM DE L'OPÉRATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
APB (le club 1082)	x	x
Bibliothèque communale francophone	x	x
Carla Dance Company	x	x
Centre culturel francophone Archipel 19	x	x
Charlotte Wyard	x	x
Gribouillages	x	x
Scambio	x	x
Ludothèque (La)	x	x
Mes-tissages	x	x
Service Jeunesse (Stages, Vacances communales et Plaines de vacances)	x	x
Tennis Club Les Hirondelles		x
51ème G.C.B.		x

73ème Les scouts		x
195 ième Scouts et Guides Pluralistes de Belgique	x	x

- **Écoles organisant un accueil extrascolaire (6 opérateurs)**

NOM DE L'OPÉRATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
École communale primaire "*Les Glycines*"		x
École communale maternelle "*Openveld*"	x	
École communale maternelle "*Sept Etoiles*"	x	
École communale primaire "Les Lilas"		x
Institut Alexandre Herlin		x
Institut Saint Albert maternel et primaire	x	x

- **Opérateurs organisant du soutien scolaire (2 opérateurs)**

NOM DE L'OPÉRATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
Mes-tissages École de devoir		x
asbl Cohésion sociale		x

II. Analyse des besoins

Ces informations sont présentées conjointement en suivant l'ordre des paramètres mentionnés par le décret Accueil Temps Libre :

1. Potentiel d'accueil – capacité d'accueil
2. Potentiel d'accueil – offre d'activités
3. Temps d'accueil
4. Coûts – Participation financière
5. Couverture géographique – Mobilité – Accessibilité
6. Qualité des services
7. Taux d'encadrement
8. Formation du personnel
9. Matériel
10. Infrastructures et locaux
11. Partenariats et coordinations
12. Information pour les familles et professionnels

1. Potentiel d'accueil – Capacité d'accueil

Des nouvelles associations

Le secteur du temps libre pour enfants (2,5 à 12 ans) à Berchem-Sainte-Agathe a été un secteur très actif ces cinq dernières années. La coordinatrice Accueil Temps Libre a souvent été contactée à la suite de nouvelles initiatives. Différentes associations ont été créées afin de répondre à la demande croissante d'enfants et de parents en demande d'activités (de qualité) pendant le temps libre. De plus, cela aide à concilier la gestion de la vie familiale. Les nouvelles associations tel que *l'asbl Kanea*, l'organisation de la psychologue Charlotte Wyard ou encore *l'asbl Scambio* ont été créées par des berchemois sensibles à une offre abordable de lieux d'accueil pour enfants de 2,5 à 12 ans.

D'autres associations telles que le *Centre de Formation Sportive (CFS)* ou encore *Léa Les petits Anges* anciennement actifs au sein de la commune ont arrêté leurs activités au sein de la commune, pour cause de déménagement.

Une offre d'accueil diversifiée dans le milieu associatif

Au total, 33 **milieux d'accueil**[10] sont répertoriés dans l'état des lieux.
Plusieurs types d'activités y ont été enregistrés.

	Nombre d'opérateurs pendant l'année scolaire	**Nombre d'opérateurs pendant les congés scolaires**
Activités créatives et culturelles	7	6
Activités sportives	12	3
Soutien scolaire	2	2
Mouvements de jeunesse	2	2

Cependant, seulement 14 des 33 associations ont répondu au questionnaire en ligne, 2 associations ont transmis leurs réponses par un entretien lors d'un appel téléphonique [11].

Voici la liste des asbl's qui ont répondu au questionnaire :

NOM DE L'OPÉRATEUR	**Activités pendant l'année**	**Activités pendant les vacances**	**Moins de 6 ans**	**Plus de 6 ans**
Aikido – Budo Club Berchem	x			x
Bibliothèque Publique de Berchem-Sainte-Agathe	x		x	x
Carla Dance Company (asbl)	x	x	x	x
École de cirque près de chez vous	x		x	x
Kanea (asbl)		x	x	
Metis-sages (asbl)	x	x	x	x

[10] 33 associations + 6 Accueils extrascolaires : 39 milieux d'accueils
[11] Deux réponses au questionnaire n'était pas valide : une double réponse et un questionnaire vide.

Passages (asbl) (0 à 2.5 ans)	x			
Saint Albert (PO)	x		x	x
Scambio (asbl)		x	x	x
Synergie (football)	x	x	x	x
Tennis Club Les Hirondelles	x	x		x

Un accueil pour tous : les enfants en situation de handicap

La majorité des associations affirme soutenir l'accueil des enfants porteur d'un handicap, seulement deux stipulent avoir mis en place des aménagements spécifiques afin de faciliter l'accès à ses enfants.

Les autres associations disent avoir fait un pas vers une inclusion par l'envoi de leur personnel en formation ou encore en engageant du personnel spécialisé. La majorité des associations estime ne pas avoir assez de moyen ou ne pas avoir la possibilité d'aménager correctement leurs espaces extérieurs et intérieurs.

L'avis des parents

Profil des parents

Un total de 96 parents a répondu au questionnaire en ligne (google forms)
Leur situation familiale :

- 82% en couple
- 16% provenant de familles monoparentales
- La majorité des familles a 1 à 2 enfants en Maternelle.

Leur situation professionnelle :

- 61% travaillent à temps pleins
- 22% travaillent à temps partiel
- 17% autres (formations, maladies, etc.)

Toutefois, il est nécessaire d'interpréter ses chiffres de manière critique. Les parents qui ont répondu en ligne ne représentent qu'un segment des familles berchemoises, c'est-à-dire celles qui connaissent la commune, le service jeunesse, qui sont familières avec les outils tels qu'un google forms et qui ont accès à internet et par conséquent aux réseaux sociaux.

Pendant l'année scolaire

Après l'école

La grande majorité des parents qui laisse leurs enfants à l'accueil extrascolaire organisé par l'école, sont en demande de cet accueil après l'école (74,4%). En outre, un tiers des parents (35 parents) a indiqué avoir besoin d'un accueil pour leurs enfants après les heures de fermeture actuelles de l'accueil extrascolaire.

Avant l'école

De même, 28% des parents ont indiqué avoir besoin d'un accueil le matin avant l'école, mais seulement une petite minorité demande un accueil avant les heures d'ouverture actuelles de l'accueil extrascolaire.

« *L'accueil du matin est trop court. Par ex. je suis puéricultrice, 1x semaine je commence à 7h et c'est compliqué de trouver une solution* », témoigne un des parents qui a répondu au questionnaire.

En 2020-2021, après l'école, j'aimerais que (mon) mes enfant(s) fréquente(nt) :

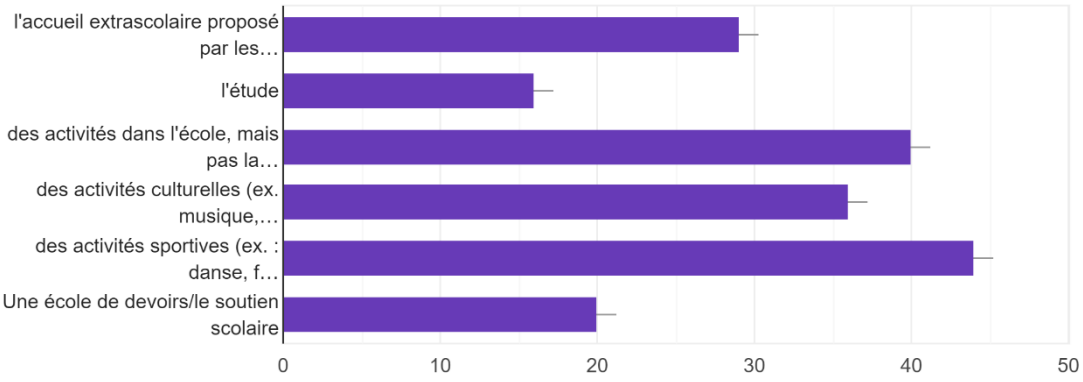

La majorité des parents souhaite inscrire leur enfant à des activités extrascolaires à l'école, en évitant la garderie de l'école au sens strict. Nous verrons plus loin que ceci est aussi une question de mobilité.

Les mercredis après-midi posent aussi souvent problème aux familles dans la mesure où les déplacements compliquent la participation aux activités proposées en dehors de l'école. Des activités de qualité organisées au sein de l'école sont très appréciées et demandées par les parents. Différents parents ont indiqué apprécier les activités organisées par les associations des parents de l'école communale maternelle des 7 étoiles. Il y a une grande demande pour le même type d'activités dans les autres écoles au sein de la commune.

Pendant les vacances

- 49,50% des parents indiquent avoir rencontré des difficultés à trouver un stage pendant les congés scolaires : surtout pendant les vacances d'été 2020, juillet 91,2% et août 84,6%

Les congés les plus plébiscités sont par ordre de priorité :

- Juillet
- Août
- Vacances de printemps (Pâques)
- Congé de détente (Carnaval)
- Congé d'automne (Toussaint) et Vacances d'Hiver (Noël)

La préférence pour des stages à caractère culturel : art, science, langues (65,6 %) est moins forte que pour des stages multi-activités (65,6 %). Les stages sportifs (48,4 %) se retrouvent à la 3e place. Pour une partie des familles, l'important est de trouver une place, voire plusieurs dans un même lieu lorsque la demande concerne des fratries indépendamment du choix de l'activité.

L'avis des enfants

Parmi les enfants, certains pratiquent plusieurs activités temps libre et *leur agenda est parfois fort rempli.* Plusieurs enfants ont indiqué vouloir se reposer plus souvent et choisir ce qu'ils font dans leur temps libre en dehors de l'école.

La majorité des enfants interrogés fréquente l'accueil extrascolaire de leur école.

Vas-tu à la garderie de ton école?

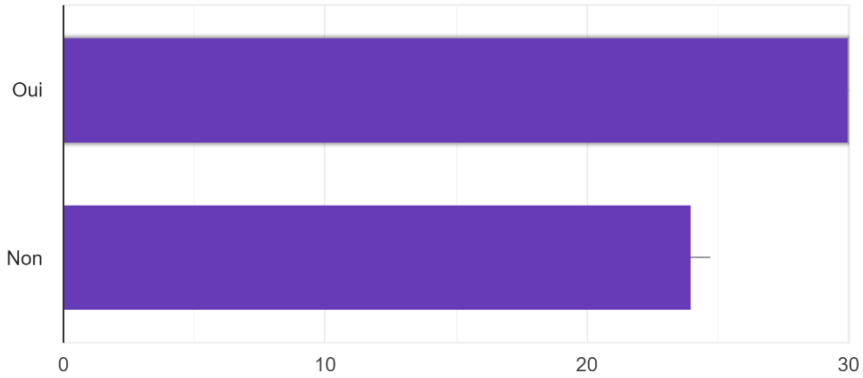

Quand nous demandons aux enfants ce qu'ils préfèrent faire pendant leur temps libre, le **souhait de passer du temps de loisir en famille** arrive en première position.

2. Potentiel d'accueil – Offre d'activités

Les types d'activités organisées sur le territoire de la commune.

Types d'activités créatives et culturelles	**Atelier créatif** **Cuisine** **Arts plastiques** **Découverte Nature** **Découverte des sens**	**Musique et chant** **Théâtre** **Éveil artistique** **Éveil musical**	**Lectures et contes** **Sorties culturelles**
Types d'activités physiques et sportives	Aïkido Jiu-Jitsu Basket Boxe éducative Cirque Danse classique Football Gymnastique	Psychomotricité Tennis Judo Mini-foot Kung-fu Karaté Vélo Taekwando	**Hip-Hop** **Claquettes** **Zumba** **Fitness** **Escrime** **Self-défense** **Jazz** **Multisports**
Types d'activités pendant les vacances	Plaines de vacances Animations dans les espaces publics (bibliothèque) Camps de vacances	Stages multi-activités Stages créatifs et culturels Stages sportifs Stages de bien-être	
Types d'activités de soutien scolaire	École de devoirs Soutien scolaire		
Types d'accueil extrascolaire dans les écoles	L'accueil extrascolaire Études Psychomotricité	Soutien scolaire Éveil musical	**Bricolage** **Libre encadrés (coin actif, coin lecture, coin bricolage)**
Activités organisées par les mouvements de jeunesses	**Jeux coopératifs** **Jeux d'extérieurs**	**We et camps**	

Ce panel diversifié témoigne de la richesse et de la spécificité de l'offre d'accueil sur le territoire de la commune. Il est vrai que l'offre des activités sportives fait partie des plus diversifiées des catégories. Ce qui est aussi le résultat de la présence d'un complexe sportif bien équipé sur le territoire de la commune.

L'accueil extrascolaire dans les écoles au sein de la commune

Les différentes écoles au sein de la commune proposent un accueil extrascolaire plutôt similaire. Avant et après l'école l'offre se limite, en général, a un accueil extrascolaire plutôt traditionnel. Toutefois, il est nécessaire d'ajouter qu'une attention particulière a été apportée à la qualité des activités pendant l'accueil extrascolaire : différentes formations spécifiques ont été proposées au personnel, des budgets supplémentaires ont été mis à disposition et un vrai travail de sensibilisation de l'importance de la qualité de l'accueil extrascolaire au sein des écoles a été réalisé auprès du personnel avec un certain succès.

Le service Accueil Extrascolaire de la commune a fait un réel travail d'amélioration de son service. Différents changements ont vu le jour lors de ces cinq dernières années : seules les personnes porteuses d'un diplôme d'orientation pédagogique sont engagées pour travailler au sein de l'accueil dans les écoles, des entretiens de fonctionnement et des évaluations sont organisés régulièrement. De même qu'une collaboration avec l'asbl Badge a été créée afin de réduire l'impact des absences du personnel lors des formations.

L'avis des parents

Les associations de parents

Les associations de parents dans différentes écoles communales se sont intéressées aux activités extrascolaires et ont proposé des pistes d'amélioration. La principale préoccupation de ces associations était la qualité de l'accueil et le bien-être des enfants. Ce qui s'est manifesté par une véritable dynamique.

Plusieurs ateliers pendant les temps extrascolaires ont été organisés par ces associations de parents, notamment à l'école Les Lilas.

Plus particulièrement l'association de parents de l'école *7 étoiles*, ces dernières années, a fait preuve d'une implication exceptionnelle au sein de l'école. Les revenus des activités ont été utilisés pour l'achat de biens pour l'école. L'AP7 est par conséquent devenue un véritable partenaire de l'école.

Les parents

Voici quelques citations de parents provenant du questionnaire en ligne :

« *Berchem se débrouille plutôt bien. Mon fils est aux 7 étoiles et grâce à l'association des parents, il y a de chouettes activités. Ce serait bien que ce soit les cas dans toutes les écoles et pour tous les âges.* »

*

« Plus d'aide pour prendre en charge les enfants de parents solos avec des activités ludiques, pas juste 'garderie' »

*

« Des stages néerlandophones (pluriactivités) où les enfants francophones seraient en immersion et encadrés malgré leur manque de compréhension de l'autre langue. »

*

« Activités liées à la structure scolaire en semaine et activités bilingues pour les stages. »

*

« 2,5 ans, toutes les périodes, peu d'offres de qualité pour cet âge »

Ces citations choisies reflètent les tendances observées dans les réponses des parents, par leurs suggestions dans les questionnaires ainsi que lors d'échanges téléphoniques.

Pour conséquent nous pouvons conclure que les parents sont en demande pour :

- Des ateliers organisés pendant l'accueil extrascolaire tant pour les maternelles que les écoles primaires
- Des activités bilingues ou des ateliers ludiques d'initiation au néerlandais.
- Plus d'activités pour les maternelles[12] et surtout plus d'activités de qualité et qui répondent à leurs intérêts particuliers.

[12] Nous pensons ainsi à l'augmentation des enfants entre 2,5 et 6 ans de ces dernières années comme indiqué dans la section 'démographie'.

L'avis des enfants

Les tendances dans les réponses des enfants pendant les conversations et les jeux rejoignent les conclusions du programme CLE précédent : la notion du choix. C'est vrai que l'on pourrait poser les questions suivantes : A qui appartient-il ? Aux enfants ou aux parents ?

Les enfants indiquent vouloir se reposer plus. Surtout après une journée à l'école et après leurs devoirs. La majorité des enfants qui a répondu au questionnaire reste à l'accueil extrascolaire organisé par l'école.

Il convient de noter que les questionnaires ont été remplis par les enfants pendant les heures scolaires, les plaines de vacances et pendant l'accueil extrascolaire organisé par l'école (cfr. L'école *Les Lilas*). Il est donc logique que la majorité des enfants ayant rempli le questionnaire fréquente le milieu extrascolaire. Ce questionnaire reflète donc, seulement un segment de la population des enfants.

<u>Vas-tu à l'accueil extrascolaire de ton école ?</u>

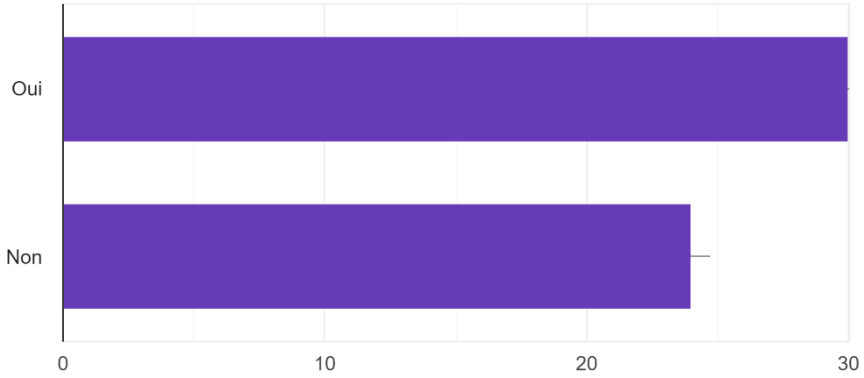

Après consultation des questionnaires des enfants, il s'avère que les enfants préfèrent passer du temps en famille : aller au cinéma en famille, jouer aux jeux vidéo/regarder la télé à la maison et aller jouer dehors avec les copains et copines.

Les enfants affirment ne pas aimer : faire du sport tout seul, être sans les copains et copines pendant l'accueil extrascolaire organisé dans l'école et ne pas avoir assez de temps pour se reposer correctement.

L’avis des professionnels

Ces dernières années, différentes personnes ont contacté le service Accueil Temps Libre, souhaitant organiser des activités pendant l’année ou pendant les vacances scolaires pour des enfants de 2,5 à 12 ans à Berchem-Sainte-Agathe.

Ces initiatives sont souvent bloquées par les charges administratives, le manque de ressources financières et surtout le manque de locaux disponibles pour l’organisation d’activités pour enfants à Berchem-Sainte-Agathe.

3. Temps d’accueil

Le temps des parents n’est pas celui des enfants – les besoins d’accueil

Le décalage entre le temps professionnel des parents et le temps scolaire des enfants s’est encore accru dans la dernière décennie. Par exemple, les cours commencent en général vers 8h30 et se terminent en général vers 15h15. La vie professionnelle des parents et la vie à l'école des enfants ne sont pas en harmonie. C’est pour cela qu’un accueil extrascolaire de qualité n’est pas seulement de grande importance pour les enfants mais aussi pour l’organisation de la vie familiale.

Les congés scolaires sont également bien plus nombreux que les congés professionnels. Que ce soit pendant l’année ou bien pendant les vacances, la grande majorité des familles est en recherche de solution d’accueil de qualité, tant au sein des écoles qu’auprès d’associations.

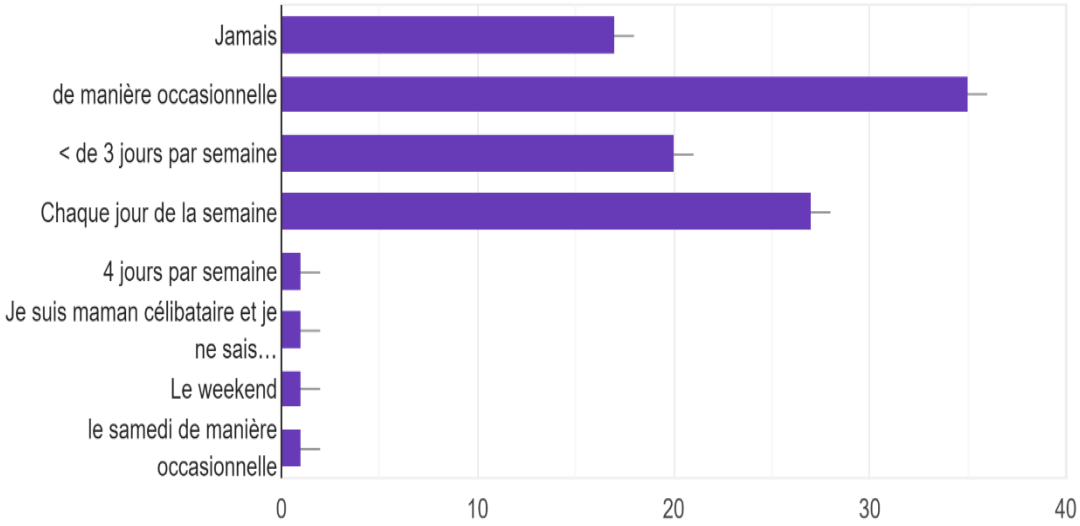

L’avis des parents

Pendant les vacances scolaires

En 2020-2021, aurez-vous besoin d’un accueil durant les vacances scolaires ?

La demande des familles pendant les vacances scolaires porte principalement pour les congés de Printemps, juillet et août. Toutefois, nous observons que l’offre de stages pendant

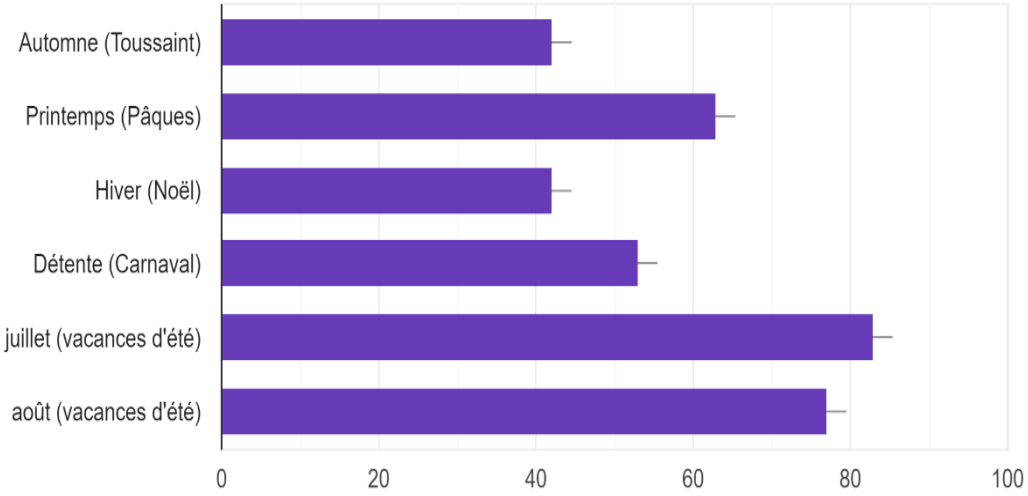

les vacances d’été est effectivement plus importante en juillet qu’en août.

Pendant l’année scolaire

J’ai besoin d’un accueil durant l’année scolaire pour mon enfant

Nous observons que la plupart des parents ont besoin d’un accueil plutôt de manière occasionnelle.

J’ai besoin d’un accueil plutôt :

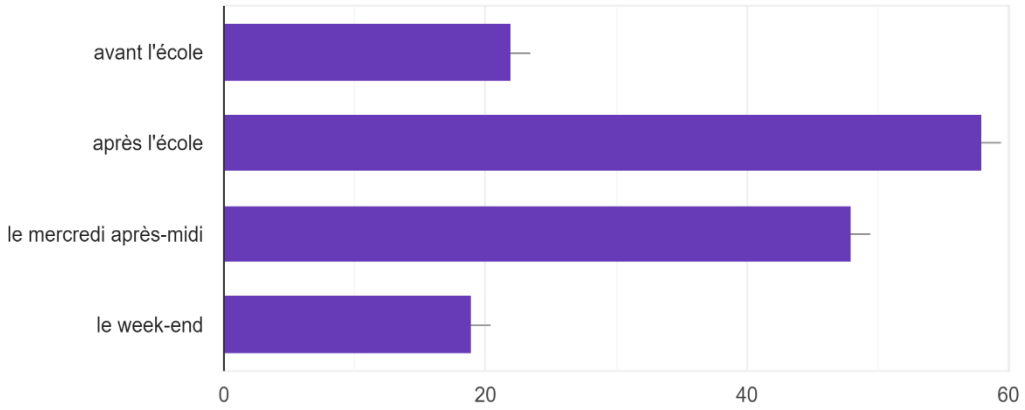

Comme l’indique le graphique, la demande des familles pendant l’année scolaire porte principalement sur le temps d’accueil après l’école en semaine, mercredi compris. Notons aussi qu’une partie des demandes concerne des activités pendant le week-end. Ces dernières sont en majorité proposées par des clubs sportifs, les mouvements de jeunesse et quelques associations.

Quel horaire préférez-vous ?

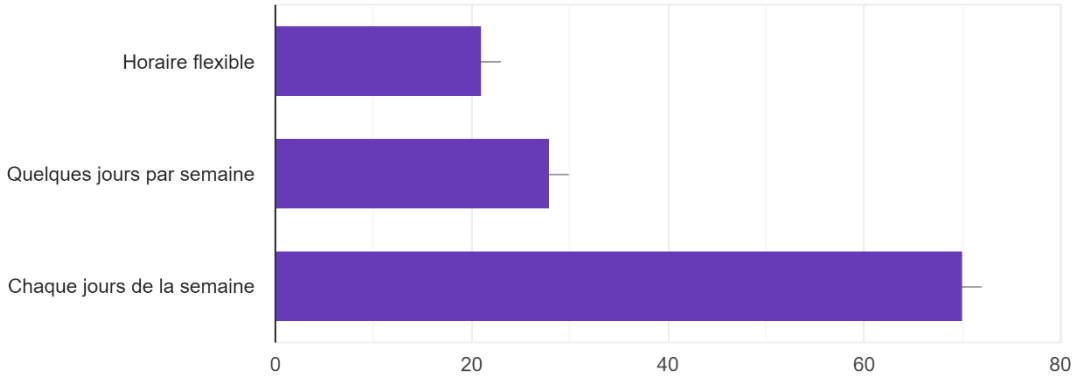

Contrairement à l’état des lieux précédent, la grande majorité des parents souhaite un accueil fixe chaque jour (même horaire). Seulement une petite minorité des parents souhaite avoir un horaire d’accueil flexible. Cette demande pourrait être contextualisée par le fait que 81% des parents qui ont répondu au questionnaire travaillent à plein temps.

L’avis des enfants

Les enfants n’ont pas exprimé un avis précis sur la durée de l’accueil. Ce qui les importe est plutôt la présence de leurs copains et copines pendant l’accueil.

L’avis des professionnels

L’accueil dans les écoles

Les écoles communales ouvrent leurs portes à 7h30 le matin et terminent l’accueil à 18h00. L’école libre, l’Institut Saint Albert, est ouverte de 7h15 à 18h00.

L’accueil dans les milieux associatifs

Le décalage entre le temps des adultes et celui des enfants existe au niveau des périodes de congés également. L’organisation des temps d’accueil durant les vacances est souvent calquée sur un modèle classique basé sur l’horaire pendant l’année : les activités organisées par le service jeunesse sont de 7h30 à 18h (les activités de 9h à 16h) et pour les associations, le temps d’accueil est en général de 8h à 17h (les activités de 9h à 16h).

En moyenne, 9 associations (par vacances) proposent des activités pendant les vacances et toutes les périodes de congés sont couvertes. Toutefois l’offre des stages/activités fin juillet et début août est moins élevée, ce qui se traduit par un manque dans l’offre des activités extrascolaires.

Peu d’activités sont proposées le dimanche.

4. Coûts et participation financière

Un coût important pour les familles

Les dépenses liées à l’accueil extrascolaire peuvent représenter une place importante dans le budget familial. Les opérateurs scolaires sont pour la plupart du temps à l’écoute des situations financières difficiles pour les familles et adaptent en majorité leurs tarifs à la présence de fratries. La majorité des associations n’ont pas de solution à proposer aux parents en difficulté financière et les redirigent vers des institutions qui pourraient leur venir en aide, tel que le CPAS. Les associations qui sont en mesure de faire un geste, proposent en général un plan de paiement.

Les aides financières disponibles à la commune

Le service jeunesse de l’administration communale a mis en place des chèques loisirs. Ces chèques loisirs offrent une aide financière aux parents qui inscrivent leurs enfants dans des activités extrascolaires à Berchem-Sainte-Agathe.

L’évaluation de cette initiative est positive, mais un vrai travail de communication auprès des

parents reste à faire. De plus les démarches administratives afin d'obtenir cette aide sont jugées compliquées par les parents.

Les stages : un écart flagrant des coûts entre associations

Pendant les vacances scolaires

Nous constatons un écart de tarifs important entre associations sur le territoire de la commune pour l'organisation de stages et activités pendant les vacances scolaires. La grande différence dans les prix proposés ne peut être liée au type d'activités proposées mais plutôt à l'association elle-même. De plus, la différence de prix n'est pas tant liée à la qualité des activités proposées mais plutôt au lieu où l'activité a lieu. Ce qui est confirmé pendant les entretiens téléphoniques avec les parents.

Cette différence de coût peut parfois être justifiée par des différences au niveau de l'offre : repas chauds, collation, excursions ou matériel compris dans le prix. Elle est aussi surtout liée à la différence de subventions ou frais liés à la location des locaux.

- Un stage lors de vacances scolaires varie de 75 euros à 175 euros[13].
- Un stage sportif coûte en moyenne €118 par semaine[14], la moyenne des stages sportifs en 2016 était €100 par semaine.
  Nous constatons, donc, une augmentation de € 18.
- Un stage créatif et culturel coûte en moyenne €102 par semaine[15]. On relève une disparité de coûts entre les stages : Service Jeunesse : €80 et associations : €107.
- Nous constatons une augmentation des prix de stages organisés par le Service Jeunesse de €20. (Un stage en 2016 était €60)

Pendant l'année scolaire

Nous constatons également de grands écarts de tarifs, pendant l'année scolaire, d'un milieu d'accueil à l'autre, en fonction de l'activité et également en fonction de chaque opérateur.

Les plaines de vacances : Les plus chères de la région Nord-Ouest de Bruxelles

[13] Selon les stages repris dans la brochure reprenant les stages/plaines de vacances pendant les congés de détente et les vacances de printemps 2020.
[14] La moyenne des prix des stages sportifs organisés en 2020.
[15] La moyenne des prix de stages créatifs et culturels organisés en 2020.

Commune	Tarif pour 5 jours d'activités	Réduction	Tarif social
Jette[16]	Enfants jettois : €48 Enfants non-jettois : €96		Non
Molenbeek-Saint-Jean[17]	€30 par enfant	Un tarif réduit est possible à partir du 3e enfant et pour les bénéficiaires du CPAS	Non
Koekelberg	Koekelbergeois : €30 par enfant Non Koekelbergeois : € 60 par enfant	A partir du deuxième enfant : Koekelbergeois €20 par enfant Non Koekelbergeois : €40	Non
Ganshoren[18]	Ganshorenois €47 par enfant Non-Ganshorenois €68 par enfant	Ganshorenois : 2ième enfant : €42 3ième enfant : €37	Pas de tarif social, plan de paiement possible
Berchem-Sainte-Agathe	Berchemois : €45 par enfant Non-Berchemois : €90 par enfant	Tarif réduit à partir du deuxième enfant	

Le tarif des plaines de vacances de Berchem-Sainte-Agathe s'avère être l'un des plus chers de cette zone de la région bruxelloises. De plus la différence de tarifs qui est appliquée entre enfants berchemois et non berchemois apparaît injuste à certaines familles. Le choix des activités se fait souvent en fonction de la situation géographique pour des raisons de facilité. Les prix des activités communales doublent pour les non berchemois.

[16] Délibération du 19.12.18 de la commune de Jette
[17] Selon les informations retrouvées sur le site : http://www.molenbeek-vacances-scolaires.be
[18] Reçu lors d'un contact téléphonique avec le service Jeunesse de Ganshoren (janvier 2021)

Les écoles

Au niveau des tarifs proposés par les écoles, nous ne trouvons pas de disparités importantes dans le tarif de l'accueil :

L'accueil des écoles communales :

Accueil extra-scolaire jusqu'à 16h45 :	€0,60
Accueil extra-scolaire de 16h45 à 18h :	€1,10 (pour les maternelles)
	€0,75 (pour les primaires)
Mercredi jusqu'à 13h45	€0,60
Mercredi après-midi	€5,00

Le réseau libre (Saint Albert) :

Accueil de 15h20 à 16h	€0,40
Accueil de 15h20 à 18h	€1,80

Nous remarquons que les enfants qui fréquentent les écoles communales maternelles paient l'accueil après 16h45 plus cher que les enfants des écoles communales primaires. Il n'y a pas cette différence de tarif dans le réseau libre.

Collaboration avec le CPAS

Le service jeunesse a collaboré avec la cellule culture du CPAS pour attirer des nouvelles familles aux stages et aux plaines de vacances qu'il organise. Cette collaboration a été très positive. Il y a une volonté de formaliser cette collaboration par une convention. Ce projet est en cours d'élaboration.

L'avis des parents

Ce que les familles sont prêtes à donner

Pour une semaine d'activités (sans logement de l'enfant) en période de vacances, vous être prêt(e) à payer :

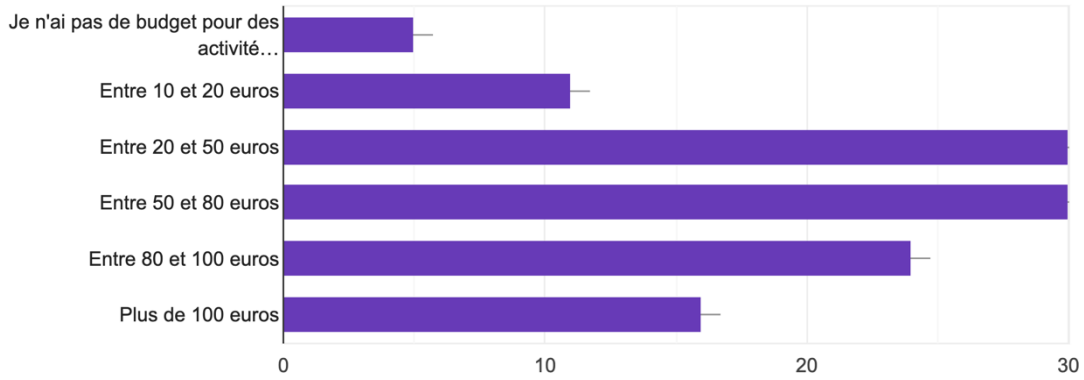

La grande majorité des parents sont prêts à payer entre € 20 et € 80 pour une semaine d'activités : donc la moitié entre €20 et €50 (32,3%) et l'autre moitié entre €50 et €80 (32,3%). Il est toutefois constaté que 6% des parents n'ont pas de budget pour une semaine d'activités et 11,8% seulement un budget de €10 à €20.

<u>En résumé :</u>

- 49,5% sont prêts à payer moins de € 50 pour une semaine d'activités
- 55,5% sont prêts à payer plus de € 50 pour une semaine d'activités

Si l'on ajoute à cela le fait que le prix du stage se situe entre 75 euros et 175 euros, on peut conclure que 50% des familles ne peuvent pas se permettre un stage pendant les vacances scolaires. La seule option qui se situe éventuellement dans leur budget serait les plaines de vacances (€ 45 : prix berchemois). Les plaines de vacances qui s'avèrent être l'un des plus chères dans la région (partie nord-ouest) de Bruxelles.

La participation financière peut donc représenter un obstacle à la participation des enfants. Les tarifs d'inscription devraient prendre en compte la différence de revenus et être adaptés aux situations individuelles, sociales et économiques.

L'avis des professionnels

Des professionnels à la recherche de moyens

L'accueil extrascolaire dans les écoles est principalement financé par l'ONE et par la Commune qui octroie chaque année un subside complémentaire.

Les accueils extrascolaires perçoivent des subsides de l'ONE en fonction du nombre d'enfants présents chaque jour. Ce subside est calculé sur base d'un montant fixe complété par un solde qui varie chaque année en fonction de l'application d'un coefficient multiplicateur.

La majorité des milieux d'accueil s'accorde à dire que les moyens financiers restent une des causes principales de difficulté.

Les sources de subsides des milieux d'accueil proviennent principalement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'ONE, de la Région Bruxelles-Capitale via le plan de Cohésion Sociale et les aides à l'emploi.

Les milieux d'accueil doivent souvent rechercher plusieurs sources de subsides pour financer leurs activités. Par ailleurs, les conditions de subventionnement diffèrent d'un pouvoir subsidiant à l'autre (en termes d'horaires, de nombre d'enfants, de qualifications requises etc…). Il faut parfois adapter les projets aux conditions requises.

De plus, les incertitudes liées à l'avenir des subsides en général rendent la gestion financière difficile et freinent le développement des projets.

Faute de moyens suffisants pour couvrir les frais, les opérateurs sont souvent obligés de répercuter les frais sur la participation financière des parents.

5. Couverture géographique – Mobilité – Accessibilité

L'avis des professionnels

Lorsqu'on interroge les milieux d'accueil associatifs sur l'origine géographique des enfants qu'ils accueillent, on se rend compte que la proximité joue un rôle dans le choix du milieu d'accueil. En effet, plus de la moitié des enfants sont scolarisés dans une école proche de leur domicile ou habitent la commune. Ce critère facilite l'organisation de la vie familiale. Mais les milieux d'accueil étant très vite saturés, les familles sont obligées de se diriger vers les communes avoisinantes.

L'avis des parents

Contrairement au programme CLE précédent, le critère d'accessibilité pour choisir un milieu d'accueil tient une place importante pour une grande partie des familles lors de l'inscription aux activités extrascolaires de leur(s) enfant(s). Ce critère est même considéré comme l'un des critères les plus importants avant la prise de contact avec l'association en question.

46,8% des parents souhaitent que les activités soient organisées dans l'école ou que le déplacement soit pris en charge par l'opérateur. Toutefois, cette réponse peut être nuancée par les entretiens de fond que la coordinatrice Accueil Temps Libre a pu avoir avec différents parents et associations. Certains parents déclarent se sentir mal à l'aise à l'idée qu'une association se chargerait du déplacement de leur enfant, et cela surtout pour les enfants de maternelle. Les associations ayant organisé cette 'navette' confirment que l'organisation est très compliquée. Différents malentendus entre l'école, les parents et les associations ont amené l'organisation à y mettre fin. « *Parfois, les enfants étaient punis lors de l'accueil extrascolaire quand on venait les chercher ou parfois on recevait des informations contradictoires : l'enfant voulait venir avec nous, mais l'accueil avait reçu une autre info des parents. Ou encore un parent venait chercher son enfant chez nous, quand l'enfant était encore à l'accueil. C'est pour cela que nous avons arrêté l'organisation de cette navette.* »

Différents parents ont expliqué pendant les entretiens téléphoniques, qu'ils prennent cette initiative en groupe de parents. Les parents d'enfants qui participent à des activités parascolaires se connaissent souvent, et organisent cette navette entre eux.

La grande majorité des parents dont la mobilité est un critère important souhaite que les activités parascolaires soient organisées au sein de l'école et doivent être un choix à côté de l'accueil 'traditionnel'. Pour répondre à cette demande l'association des parents de 7 étoiles organise des ateliers au sein de l'école, le soir pendant l'accueil du soir. Ces ateliers ont un grand succès et soutiennent le travail des accueillants scolaires dans les écoles[19]. Cependant, il faudrait ajouter que cela crée une division entre les enfants à l'accueil. Certains enfants souhaitent se joindre aux activités parascolaires mais n'ont pas été inscrits par leurs parents. Les parents prennent en charge un double prix, le prix de l'accueil et le prix de l'activité. De plus, il y a parfois confusion sur la responsabilité finale, est-ce l'accueillant scolaire ou l'animatrice de l'activité?

6. Qualité des services

La qualité des services est tributaire de nombreux facteurs parmi lesquels figurent les ressources tant humaines que pédagogiques. Les opérateurs scolaires et associatifs ont reçu la possibilité d'indiquer trois critères parmi les items proposés.

Les professionnels identifient de manière assez convergente les éléments qui freinent la qualité et ceux qui pourraient contribuer à l'augmenter.

[19] Ceci est confirmé par la coordinatrice de l'accueil extrascolaire.

L'accueil extrascolaire dans les écoles

La recherche au niveau de l'accueil extrascolaire s'est développée à deux niveaux. Les besoins au sein de l'accueil extrascolaire ont été récoltés en faisant une analyse à deux niveaux : d'un point de vue quantitatif et plus tard qualitative.

Les données en ce qui concerne le prix, la quantité d'enfant à l'accueil et les encadrants ont été récoltées en contactant les services concernés. Après un entretien avec la coordinatrice Accueil Extrascolaire (AES) a été mené. L'analyse en profondeur de ses propos nous amène à une observation juste et pertinente de la situation de l'accueil extrascolaire dans les écoles communales berchemoises.

L'absentéisme, la qualité de l'accueil et la communication entre les écoles et les services AES faisaient partie des priorités tout au long des plans d'action des programmes CLE précédents. Le travail de la coordinatrice de l'accueil, en offrant un cadre de travail clair au personnel de l'accueil, en organisant des formations collectives ainsi que des moments de divertissements informels avec l'équipe des accueillants scolaires a permis de développer une dynamique de bien-être et ainsi développer la qualité de l'accueil perçu par les enfants.

Les 3 éléments qui permettent d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire

- Les locaux : ne pas avoir des locaux dédiés à l'accueil, a un grand impact sur la qualité de l'accueil et le bien-être au travail. L'accueil est beaucoup plus valorisé.
- L'émergence d'une personne co-responsable : ceci aiderait à hiérarchiser les tâches et les communications avec la commune
- Des réunions d'équipes régulières aideraient à anticiper des futurs problèmes et gérer des problèmes du quotidien et permettraient aussi des discussions de fond : sur le projet pédagogique et le bien-être des enfants.

Les 3 éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire

- *Le statut du personnel* : aucune perspective d'évolution de carrière, aucune perspective d'évolution d'un point de vue salarial. Ceci veut dire aucune valorisation d'une ancienneté cumulée, etc. Ce qui démotive le personnel à long terme.

- *Le lien entre le personnel d'accueil et le personnel enseignant* : la communication reste difficile, à différents niveaux, tant au niveau de l'établissement des écoles ainsi qu'au niveau communal. Les accueillants scolaires ne se sentent pas souvent valorisés par les écoles et l'administration communale.

Une évolution incontestable

Ces dernières années, un réel travail sur le terrain du milieu extrascolaire a été fait par la coordinatrice de l'accueil extrascolaire dans les écoles communales :

- Une attention particulière a été portée à la formation des accueillants extrascolaires
- Un suivi régulier par l'évaluation des accueillants scolaires
- Le recrutement de personnes formées ou ayant de l'expérience pédagogique
- Un budget plus élevé pour les aménagements de l'accueil extrascolaire
- L'implication des accueillants scolaires dans l'élaboration du projet d'accueil

Cette évolution positive a créé un cadre pour améliorer la qualité d'accueil et son organisation. Par ordre de priorité, le statut de l'accueillant scolaire, l'émergence d'un référent reconnu par lieu d'accueil extrascolaire ainsi que des réunions d'équipe plus régulières, afin d'avoir de conversation de fond sur la qualité de l'accueil plutôt qu'un briefing sur des obligations administratives, permettent d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire.

Au niveau des écoles libres

Pour l'Institut Saint-Albert, les 3 éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire sont : les horaires coupés, leur rémunération peu attrayante et le taux d'absentéisme des accueillants scolaires.

Les vacances communales et les plaines de vacances

La qualité des Plaines de vacances communales de Berchem-Sainte-Agathe s'est beaucoup améliorée depuis ces 5 dernières années. Elles sont devenues une référence en terme d'activités de qualité tout en restant abordables.

En effet, le choix des enfants est davantage pris en compte, des activités et espaces de jeux libres pour les enfants ont été mis en place. Les activités sont préparées très à l'avance, variées (bricolages, sorties, grand jeu, atelier créatif…), équilibrées et en lien avec le thème défini. Une coordination générale indépendante des coordinateurs pédagogiques a vu le jour.

Néanmoins, un travail reste nécessaire afin d'amener les accueillant-e-s à devenir des « animateurs » et moins proposer de « l'occupationnel »

Appel à partenariat pour les stages du service jeunesse

Le service Jeunesse de Berchem-Sainte-Agathe est de plus en plus réputé pour la qualité des stages qu'il propose. Afin de maintenir la qualité proposée et de diversifier les activités, un appel à partenariat a été organisé depuis 2019. Ceci permet au service jeunesse de collaborer avec des associations de manière transparente et basée sur une proposition de stage de qualité.

Les associations intéressées introduisent un formulaire de candidature. Ce formulaire reprend des questions basées sur les valeurs du code de qualité. Les associations doivent ainsi stipuler dans ce document de candidature, comment elle envisage d'introduire la notion du temps libre dans ses activités.

L'avis des parents

Parmi les critères de choix préférentiels demandés dans le questionnaire adressé aux familles :

- Les activités proposées doivent être de qualité
- Les activités doivent être proches de leur domicile
- Satisfaction de leur enfant

Les raisons d'insatisfaction principales sont

- La capacité d'accueil : les plaines de vacances sont trop vite complètes
- Manque de communication avant les stages et plaines de vacances
- Plus de choix entre les activités extrascolaires pour les enfants

L'avis des professionnels

Les professionnels évoquent le manque de ressources et de subsides pour les activités qu'ils organisent. L'accueil est souvent insuffisamment subsidié, ce qui nécessite d'avoir recours à un personnel dont le statut est précaire et pas toujours de qualité (bénévole, ALE, étudiant, …).

Ce que les professionnels souhaitent :

- Avoir plus d'accès à des locaux adaptés
- Plus de soutien et de subsides pour les clubs sportifs
- Plus de partenariat entre associations

7. Taux d'encadrement

Le décret ATL recommande des normes au niveau du taux d'encadrement en fonction des âges et de la durée de la période d'accueil. D'autres décrets liés à l'ATL (EDD, Centres de Vacances) les imposent.

L'accueil sur le temps de midi

Le temps de midi n'est pas compris dans le décret ATL. Il est toutefois important de rappeler que la qualité de ce temps est discutable tant au niveau du taux d'encadrement et surtout de la qualification du personnel que du respect du rythme de l'enfant pour qui « c'est la course tout le temps à midi ».

Les écoles ne disposent pas toujours d'un seul local capable de réunir tous les enfants. De ce fait, les enfants sont séparés en petits groupes, les repas sont organisés en différents services, ce qui nécessite énormément d'accueillant-e-s différents pour les encadrer. D'où le recours à du personnel ALE qui est employé dans toutes les écoles pour soutenir les accueillant-e-s déjà présents.

L'avis des parents

La majorité des parents ont recours aux garderies scolaires tant le matin que l'après-midi. La prise en compte des besoins des enfants en maternelle est particulièrement importante le matin, lors des moments de séparation et tout au long de la journée pour soutenir les moments de transition et aider les enfants à construire leurs repères. Dès lors, le contact avec ce personnel d'accueil est très important pour les parents.

L'avis des professionnels

Les responsables d'accueil mentionnent très souvent les difficultés d'organisation en cas d'absence et leur faible marge de manœuvre pour pallier à cette situation.

De plus, il arrive qu'en raison d'un trop grand nombre d'enfants présents, les accueillants se limitent parfois à leur rôle de surveillance pour assurer une sécurité minimale sans arriver à revenir à une réflexion pédagogique.

8. Formation du personnel

Une exigence des pouvoirs subsidiant et un besoin des professionnels

Tous les décrets relatifs à l'Accueil Temps Libre (ATL, EDD, Centre de Vacances) insistent sur la professionnalisation du secteur et sur l'importance de la formation continuée.

Pour y répondre, l'ONE a développé l'offre en collaboration avec différents opérateurs : des organismes tels que l'APEF, la Promotion sociale, la FOCEF, le FRAJE et l'Université de la Paix.

Toutefois, le nombre de formations proposées au personnel extrascolaire des écoles par la brochure ONE (éditée en septembre) reste encore trop faible sur Bruxelles au regard de la demande. Certaines formations proposées ne correspondent pas aux réalités du terrain. Elles restent assez abstraites aux yeux des accueillants scolaires ou les propositions formatrices ne sont pas faisables sur le terrain, par exemple l'aménagement d'un lieu d'accueil de manière spécifique n'est pas toujours possible vu que les locaux sont partagés avec l'école.

Qualification et besoins en formation

Le décret ATL impose des formations en fonction du niveau de qualification du personnel d'accueil, du moins pour l'accueil extrascolaire organisé dans les écoles agréées et subventionnées. Cette exigence a donc une incidence directe sur les besoins en formation.

Le décret impose une formation de base de 100 heures en trois ans pour les personnes non qualifiées avec une série de compétences à acquérir. L'exigence n'est que de 50 heures en trois ans pour les personnes dont la qualification est reconnue suffisante.
Nous pouvons dire que la majorité du personnel accueillant répond aux critères de qualifications. C'est principalement en cas d'absence de personnel que les écoles ont recours à du personnel moins qualifié de type ALE.

Dans le réseau communal, le personnel des équipes d'accueil dispose des compétences requises par l'ONE pour assurer l'accueil des enfants. Le recrutement des nouvelles personnes tient compte des diplômes nécessaires. Le taux de rotation du personnel n'est pas très important. La Commune met également en place des formations sur site afin de respecter le principe de formation continue.

Le service RH et le département Education et Temps Libre ont réfléchi pour trouver une solution afin d'envoyer le personnel en formation sans mettre en difficulté l'accueil des

enfants. Un partenariat avec l'asbl Badje a été mis en place à cet effet.

L'avis des parents

42,6% des parents ont exprimé que les compétences et qualifications du personnel d'accueil sont un critère important dans le choix des activités extrascolaires et des lieux d'accueil de leurs enfants.

L'avis des professionnels

Le personnel de l'accueil extrascolaire souffre souvent d'un manque de reconnaissance de la part des parents et d'autres professionnels.

Témoignage d'une accueillant scolaire, « *Nous sommes une partie de l'image de l'école. Certains parents ne voient que les accueillants scolaires. Etre la référente d'un groupe, l'accueillir est, pour moi important pour un bon contact, un suivi, une communication, … avec les parents car un climat de confiance se forme entre nous. L'accueillant doit enfiler différentes casquettes au long de sa journée de travail : animatrice, infirmière pour soigner les petits bobos, maman de substitution pour les câlins, le réconfort, l'administratif (présence), communication (feedback des infos au personnel adéquat).* » L'importance de la qualité de l'accueil et des compétences pédagogiques des accueillants n'est souvent pas valorisée par les parents ni par leur statut précaire (horaire coupé, pas d'évolution de carrière, basse rémunération).

Des formations pour améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire dans les écoles communales ont bien été suivies. Toutefois, le temps de formation reste un point d'amélioration nécessaire. De plus en plus de formations sont organisées sur place, qui répondent aux besoins spécifiques du personnel. Toutefois, il reste très difficile de trouver un moment adéquat qui convienne à tous.

9. Équipement et matériel

Le choix du matériel et la disponibilité jouent un rôle important dans la qualité de l'accueil. Des jeux en désordre, abîmés, incomplets ou insuffisants sont souvent à l'origine de conflits entre enfants. À l'inverse, lorsque le matériel est attirant, visible et accessible, cela favorise une plus grande liberté de choix et d'initiatives de la part des enfants. Il est par contre encore parfois difficile de réunir ces conditions.

La plupart des écoles disposent de matériel réservé à l'accueil extrascolaire : jeux divers, ballons et jeux de raquette, jeux de société, matériel créatif, papier, livres et bandes dessinées…Ce matériel est souvent stocké dans des armoires et utilisées uniquement par le

personnel accueillant. De même que les enseignants ont leur propre matériel dans leur classe dans des armoires bien souvent fermées à clé. Il faudrait davantage de collaboration entre ces acteurs de terrain afin de diversifier et d'augmenter l'offre de choix pour les enfants.

Les écoles et le matériel

La durée de vie des jeux varie d'une école à l'autre. Elle dépend entre autres du nombre d'enfants par groupe, des conditions d'accueil, de la qualité de l'encadrement et de la capacité des adultes à gérer ensemble le matériel.

Les responsables veillent à renouveler régulièrement les jeux en demandant l'avis du personnel accueillant plutôt qu'en imposant un matériel qui pourrait ne pas motiver les équipes à les utiliser.

Les écoles communales accordent une attention importante aux équipements et aux jeux d'extérieurs, ce qui contribue à diminuer les conflits dans les cours de récréation, à nouveau, si l'utilisation des jeux est accompagnée par une personne adulte.

On observe aussi une grande différence entre accueillant-e-s concernant la facilité à animer des jeux ou à mettre en place des activités créatives à partir de matériel. Cette thématique est travaillée dans de nombreuses formations mais certaines personnes, plus habituées à un rôle de surveillance, ne se sentent pas forcément à l'aise dans un rôle d'animation et dans la prise en charge d'un groupe.

Par ailleurs, à certains moments, lorsque le nombre d'enfants présents est trop important, que les départs se succèdent et qu'une personne se retrouve seule pour gérer le groupe et accueillir en même temps les parents, il est difficile d'avoir recours à du matériel.

Le prêt de jeux et de matériel

La Ludothèque gérée par la Bibliothèque communale, organise un prêt de jeux pour les familles et les professionnels.

La majorité des milieux associatifs culturels valorise le prêt de matériel entre eux. Le matériel extrascolaire des écoles communales est mis à disposition des Plaines de vacances communales et inversement.

10. Infrastructure et locaux

L'avis des professionnels

Le manque de locaux fait partie des problématiques inhérentes à la Commune et amène les associations à créer des partenariats avec les écoles pour organiser des activités dans les cours de récréation, les réfectoires ou les salles de gymnastique voire exceptionnellement dans les classes pour l'Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole.
Des partenariats entre associations existent également, notamment via le prêt des locaux des Centres Culturels francophone et néerlandophone aux associations.

La majorité des clubs sportifs loue des espaces à la commune, à savoir les locaux du complexe sportif situé rue des Chalets. Certains nous ont fait part de leur mécontentement par rapport à la surexploitation de ces locaux qui les empêchent d'élargir leur offre. Les associations qui proposent des stages de type multi-activités ont également des difficultés à accéder à ces locaux. Et les tarifs de location du complexe sportif géré par Bsports ne rentrent bien souvent pas dans leur budget.

De nouveaux bâtiments pour les maternelles ont été construits à l'Institut Saint-Albert, ainsi les besoins des plus petits ont été pris en considération.

11. Partenariats et coordinations

Le partenariat s'inscrit depuis longtemps dans les pratiques d'accueil des écoles comme des associations à Berchem-Sainte-Agathe.
Tous s'accordent à dire que des partenariats entre associations ou avec la commune représentent des leviers positifs notamment pour augmenter la qualité de l'accueil.
La mise en commun d'infrastructures et les partenariats sont nombreux et variés (organisation de soutien scolaire, organisation d'activités culturelles, de fêtes pour les familles, partage de matériel…).
Cependant, les associations constatent encore un manque de dialogue entre opérateurs d'un même secteur qui entraîne parfois une concurrence non voulue.

Le partenariat s'est aussi davantage structuré au niveau des coordinations ATL de la Région bruxelloise. Tous les mois, une commune différente organise une réunion dont l'animation et le suivi sont pris en charge par le responsable de l'Observatoire de l'Enfant, également membre invité des CCA bruxelloises en tant que représentant de la COCOF.

Il existe aussi une coordination régionale de l'Accueil Temps Libre. Une à deux réunions sont

organisées annuellement autour d'une thématique définie en commun, en lien avec d'autres responsables du secteur de l'accueil (coordinatrices accueil de l'ONE, membres du service ATL de l'ONE, membres de l'Observatoire de l'Enfance…).

L'avis des parents

Les parents souhaitent que toutes les écoles offrent des activités diversifiées via les associations de parents ou avec des associations créatives, culturelles ou sportives de qualité.

Il faut toutefois être attentif à ce que le personnel associatif ne se substitue pas aux accueillant-e-s extrascolaires et ne dévalorise pas la qualité de l'accueil dans les différentes écoles. L'organisation d'autres activités pendant le temps de l'accueil devrait plutôt être perçue comme un soutien au personnel qui organise l'accueil.

L'avis des professionnels

Les professionnels consultés souhaitent continuer à se rencontrer pour échanger du matériel, des savoir-faire et pouvoir continuer à construire des projets ensemble.
Des rapprochements entre le monde sportif et associatif représentent des pistes pour développer des projets dans l'avenir.

Nombreux sont les milieux d'accueil/les associations qui souhaitent collaborer avec le Service Jeunesse ou avoir accès aux locaux des écoles communales pendant les vacances scolaires.

C'est pour cela que le Service Jeunesse a lancé un appel à partenariat en début d'année scolaire, afin que toutes asbl qui souhaitent collaborer avec le Service Jeunesse dans l'organisation des stages puissent déposer leur candidature.

Les écoles devraient également davantage collaborer avec les lieux culturels (Académie, Centre Culturel, Bibliothèque…) afin d'ouvrir l'accès des enfants à la culture, favoriser l'intégration, l'apprentissage du français.

Le service Jeunesse a collaboré avec la cellule culture du CPAS pour attirer des nouvelles familles aux stages et aux plaines de vacances qu'il organise. Le service Jeunesse essayera à l'avenir de formaliser cette collaboration, afin que plus des familles résidant à Berchem-Sainte-Agathe soient attirées vers le service jeunesse et les activités qu'il propose.

12. Information pour les familles et professionnels

Une permanence Accueil Temps Libre à la commune de Berchem-Sainte-Agathe ?

Une permanence Accueil Temps Libre fixe dans les bureaux du service jeunesse a été une demande pendant les réunions de la Commission Communale de l'Accueil. Il y a différentes nouvelles structures d'activité extrascolaire à la commune. Une aide du côté administratif et un soutien dans le développement d'un projet pédagogique permettront aux structures d'évoluer et d'avoir un référent à qui poser toutes ces questions financières.

Des outils d'information multiple à échelle locale et régionale

Pour les familles

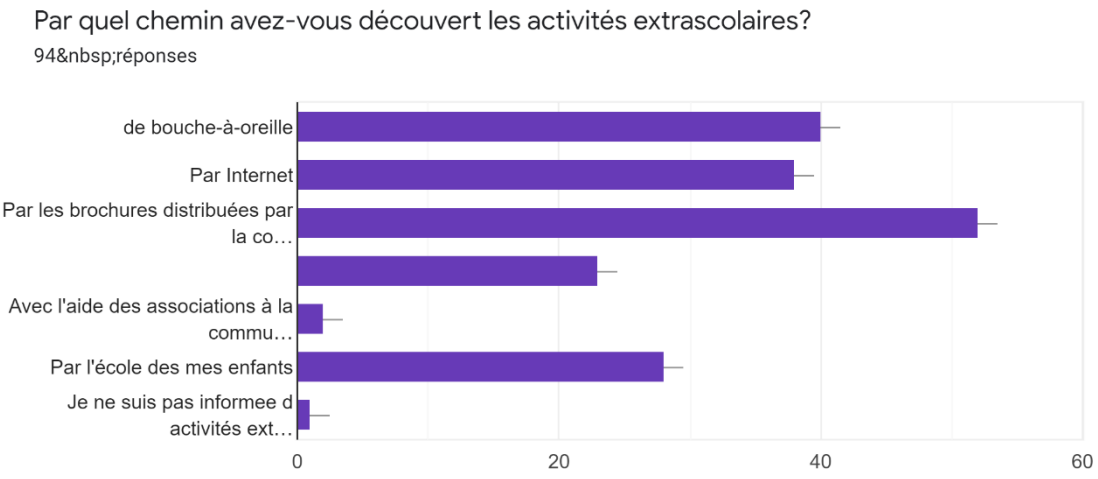

55,3% des familles découvrent les activités à Berchem-Sainte-Agathe par les brochures distribuées par la commune (Le calendrier du Temps Libre, les brochures des stages, Berchem News). **42,6% de familles** trouvent une activité pour leurs enfants par le bouche-à-oreille. Ceci souligne le fait que Berchem-Sainte-Agathe est une petite commune, différentes familles se connaissent, aussi les différentes associations ont différents réseaux de familles. **40,4% des familles** trouvent les activités pour leurs enfants par une recherche par internet.

Pour les professionnels

Les opérateurs sont régulièrement sollicités pour communiquer les activités qu'ils organisent pendant les vacances scolaires. Récolter les informations pour une brochure avec toutes les activités pour les enfants à Berchem-Sainte-Agathe est un vrai défi : trouver les informations pertinentes, les envoyer au graphiste et puis les distribuer dans des délais acceptables pour les inscriptions aux stages/plaines de vacances.

De plus cela nécessite une organisation longtemps à l'avance alors que beaucoup ne savent pas encore précisément ce qu'ils vont proposer au public.

Les autres outils pour renseigner les familles :

- L'utilisation de Facebook pour les associations et particulièrement la page J-Berchem du Service Jeunesse qui diffuse les activités proposées aux enfants par les associations.
- Le site www.bruxellestempslibre.be et le livret « In the pocketje », développé par l'asbl Badje pour informer sur l'offre d'accueil régionale.
- La brochure du temps Libre reprenant l'offre des activités de septembre à juin créée par la Coordination ATL
- Des présentoirs disposés dans les lieux de passage des associations
- La newsletter de la coordination Accueil Temps Libre : reprenant les actualités de l'accueil temps libre sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe
- La permanence Accueil Temps Libre au Service Jeunesse

Les familles ne sont pas égales vis-à-vis de l'information, surtout celles qui n'ont pas accès à internet. Celles qui sont plus organisées et qui savent où aller rechercher l'information sont aussi celles qui peuvent trouver des places plus facilement et à temps. La présence et le dynamisme des réseaux sociaux jouent dès lors un rôle important au niveau de l'information des familles qui vont avoir un avantage sur les familles qui utilisent les informations sous format papier et sur les communications en face en face.

Information pour professionnel à la CCA

Différentes CCA à thème ont été organisées au courant de ses dernières 5 années. Ces CCA's avaient pour but d'informer les professionnels sur un sujet très précis : les démarches administratives pour obtenir un chèque sport et chèque loisir, les démarches pour obtenir une aide financière auprès du CPAS, invitation d'une association locale (les amis de Pinocchio), etc. Après ces présentations, l'assemblée a débattu sur le sujet et échangé leurs expériences respectives sur leurs réalités du terrain.

III. Objectifs du programme de Coordination Locale pour l'Enfance

Le programme CLE (Programme de Coordination Locale pour l'Enfance) permet à la commune de dresser un bilan de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Il détermine les objectifs et les actions concrètes pour cinq ans : de 2021-2026.

Le Programme CLE vise à être un outil pour l'amélioration de l'offre des activités extrascolaires pour les enfants de 2,5 à 12 ans sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe.

Ce chapitre présente, dans un premier temps, l'ensemble des objectifs retenus pour le programme CLE 2021-2026 et les différentes thématiques abordées dans la partie précédente, aussi proposées dans l'état des lieux :

1. Potentiel d'accueil – capacité d'accueil
2. Potentiel d'accueil – offre d'activités
3. Temps d'accueil
4. Coûts – Participation financière
5. Couverture géographique – Mobilité – Accessibilité
6. Qualité des services
7. Taux d'encadrement
8. Formation du personnel
9. Matériel
10. Infrastructures et locaux
11. Partenariats et coordinations
12. Information pour les familles et professionnels
13. Soutien aux opérateurs
14. Organisation de l'ATL

Afin de placer les objectifs de ce programme CLE dans leur contexte, un résumé des besoins par thématique est rappelé.

1. Potentiel d'accueil - Capacité d'accueil

1.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :
Augmenter l'offre et développer des nouvelles activités :

- Une plus grande variété dans l'offre des activités pour les enfants de 2,5 à 6 ans
- Plus de propositions d'accueil pendant les vacances, surtout en période d'été (juillet et août)
- Soutien scolaire
- Activités organisées au sein de l'école pendant le temps extrascolaire
- Activités en famille (Les enfants souhaitent passer plus de temps en famille)
- Miser sur un accueil pour tous (Enfants à besoins spécifiques, enfants provenant de milieux défavorisés)
- Flexibilité dans l'accueil avant et après l'école (Parents qui ont besoin d'un accueil avant et après les heures classiques de l'accueil de l'école)

1.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Stimuler l'organisation d'activités en famille (par exemple les mercredis après-midi ou pendant les weekends)
- Rencontrer des nouveaux opérateurs (en les invitant à la CCA)
- Stimuler le partenariat entre associations berchemoises
- Accompagner les nouveaux opérateurs dans leurs démarches administratives et dans l'élaboration de leur projet pédagogique
- Aider les nouveaux opérateurs dans leurs recherches vers des locaux disponibles
    - Faire un inventaire des locaux disponibles (et le tarif demandé par la commune)
- Développer quantitativement l'offre d'accueil, en priorité pendant les congés scolaires notamment en été
- Soutenir les activités existantes
- Développer l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques dans les activités extrascolaires

2. Potentiel d'accueil - Offre d'activités

2.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :
Développer les types d'activités suivants :

- Initiation aux langues pendant le temps libre (surtout néerlandais)
- Sport
- Soutien scolaire
- Activités parascolaires dans les écoles
- Diversifier l'offre pour les – de 6 ans
- Activités en famille (pendant l'année, les we et pendant les congés)
- Activités ponctuelles

2.2 Objectifs du Programme CLE 2021 - 2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Organisation d'activités d'initiation au néerlandais pour enfants francophones
- Sensibiliser les opérateurs à la demande d'activité (ponctuelle) en famille
- Accompagner les associations dans l'organisation d'un soutien scolaire
- Sensibiliser les familles à l'importance du temps libre pour les enfants
- Faire la promotion des activités (ponctuelles) qui ont lieu en famille

3. Temps d'accueil

3.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :

- Une possibilité d'accueil avant 7h30 et après 18h, en dehors des heures d'accueil classique.
- Des moments d'accueil plus vaste pour les activités pendant les vacances scolaires (stages et plaines de vacances).

3.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

- Améliorer la prise en compte des besoins des enfants, surtout les plus jeunes, dans les écoles durant le temps d'accueil extrascolaire.

    - Un travail sur les moments de transition entre le temps scolaire et l'extrascolaire : valoriser cette transition pendant l'organisation de l'accueil des moments de transition entre les différents milieux de vie des enfants pour construire une continuité et permettre aux enfants d'avoir davantage de repères.
    - Restreindre au maximum le nombre de personnes différentes que le jeune enfant est amené à rencontrer dans une journée.

- Créer une plateforme/un espace d'échanges entre les professionnels sur l'amélioration du lien avec les familles :

    - Transmettre les informations existantes : brochures, site.
    - Soutenir les professionnels dans les actions de sensibilisation des parents à l'importance du temps passé en famille.

- Réflexion autour de moment d'accueil plus vaste : une possibilité d'organiser l'accueil en dehors des heures d'accueil classique (7h30 à 18h). Un accueil plus uniforme pour toutes les associations qui organisent des activités pendant les vacances.

4. Coûts et participation financière

4.1 Besoins

- Des prix de stage abordables pour toutes les familles berchemoises : prendre davantage en compte le niveau socio-économique des familles (revenus faibles ou moyens) pour permettre l'accessibilité aux activités

- Financement et accompagnement structurel aux opérateurs

4.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil

temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Développer l'information auprès des professionnels et des usagers sur les différentes possibilités de diminuer les tarifs d'inscription.
- Développer des systèmes de réduction ou plan de paiement pour les familles qui sont en difficultés financières.
- Identifier les familles et associations en besoin de soutien financier pour l'inscription aux activités ou le développement des activités.

5. Couverture géographique - Mobilité - Accessibilité

5.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :

- Activités parascolaires dans les écoles ou en dehors des écoles dans la Commune
- Activités pendant les vacances dans la Commune

5.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Soutenir le développement des activités extrascolaires de différents styles dans les écoles pendant le temps extrascolaire.
- Impulser des partenariats entre les associations de la commune afin d'augmenter les capacités d'accueil, notamment pendant les vacances scolaires.

6. Qualité des services

6.1 Besoins

- Rencontre entre professionnels
- Accompagnement dans la qualité / le soutien pédagogique
- Plus de diversité dans les activités pendant l'accueil et les plaines de vacances

6.2 Actions

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Soutien dans la préparation des activités et l'accompagnement des équipements

- Impulser des rencontres à caractère pédagogique entre professionnels de l'accueil (groupe de travail) en fonction de thématiques précises (soutien scolaire, organisation d'activités pendant les vacances, intégration des enfants en situation de handicap, plan d'amélioration de l'accueil en accueil extrascolaire, …)

- Sensibiliser les parents et professionnels au concept de temps libre tel que défini par les objectifs du décret ATL et le Code de qualité de l'ONE, de manière à ce que soient davantage pris en compte :

    - Le bien-être des enfants ;
    - Le respect de leur rythme ;
    - La place du temps libre dans l'organisation de la vie familiale ;
    - La place du temps libre par les professionnels dans l'organisation de leur milieu d'accueil ;
    - La participation des enfants et la prise en compte de leurs attentes

- Développer les projets visant l'amélioration qualitative et le divertissement dans le contenu de l'accueil extrascolaire (activités propres et les associations extérieures, …) pendant le temps de midi tant qu'après l'école.

7. Taux d'encadrement

7.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :

- Améliorer le taux d'encadrement dans les écoles à certaines périodes d'accueil

- Anticipation des absences dans le réseau libre et le réseau communal

- Engagement du personnel accueillant pour l'accueil extrascolaire exclusivement et non comme soutien aux instituteurs/trices

- Hiérarchisation de la structure d'accueil : personne de référence, organisation de réunions hebdomadaires

7.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Améliorer l'encadrement de l'accueil extrascolaire dans les écoles
    - Rechercher des solutions avec les responsables d'accueil pour pallier et limiter les absences
- Améliorer l'encadrement pour les enfants de moins de 6 ans et durant certaines périodes
    - Réflexion à un système hiérarchisé : personne de référence, réunions hebdomadaires, réflexion en équipe sur le défi des lieux d'accueils respectif

8. Formation du personnel

8.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :

Au niveau des écoles :

- Formations visant les notions de bases, les compétences relationnelles, la participation
- Lien entre les formations et le terrain via une réflexion en équipe
- Formations sur site
- Formation spécifique pour les personnes co-responsables

Au niveau du milieu associatif :

- Echanges de compétences entre les milieux associatifs
- Engagement des volontaires dans le processus de formation
- Communication avec les familles

8.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Soutenir la formation du personnel en milieu scolaire des 2 réseaux
    - Accompagner et soutenir les démarches liées à la formation que ce soit :
        - ✓ Via un accompagnement individuel des accueillant-e-s
        - ✓ Via un soutien spécifique des personnes co-responsables de l'accueil
        - ✓ Via la coordination des inscriptions avec les opérateurs de formation en collaboration avec le/la responsable et le GRH
        - ✓ Via le soutien à l'organisation du remplacement du personnel d'accueil du réseau libre
        - ✓ Via le contact avec les opérateurs de formations
- Organiser des formations sur site en fonction des besoins du personnel d'accueil
    - Soutenir les collaborations entre les 2 réseaux pour que l'ensemble des accueillants atteigne le niveau de formation requis par le décret.
- Renforcer et valoriser le transfert des acquis en formations sur le terrain
    - Via des rencontres et des échanges entre accueillant-e-s : un parrainage entre accueillants scolaires.

9. Equipement et matériel

9.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :

- Besoin de matériel de manière ponctuelle
- Réfléchir à la manière d'améliorer le rangement et la durabilité des jeux en impliquant les enfants.
- Besoin de stockage du matériel (protection contre le vandalisme)

9.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Poursuivre le prêt de jeux et de matériel entre milieux d'accueil
- Réfléchir à un espace de rangement dans les écoles

10. Infrastructures et locaux

10.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :

- Le parc Saint-Moulin est utilisé quotidiennement comme cours de récréation, mais n'est pas utilisable pendant des journées de pluie. (trop de boue)

- Manque de disponibilité des locaux pour l'organisation des stages et activités extrascolaires

10.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Améliorer la visibilité des espaces extérieurs existants pour que les enfants, puissent, à proximité de chez eux ou de leurs milieux d'accueil, développer une activité motrice de manière libre et ludique

- Groupe de réflexion autour du réaménagement du Parc Saint-Moulin

- Aménagement du Parc Saint-Moulin pour son utilisation pour les cours de récréation

11. Partenariats et coordinations

11.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :

- Rencontre des professionnels pour échanger des savoirs, des savoir-faire et construire des projets ensemble

- Développement de partenariat entre les services accueils extrascolaires et les associations berchemoises

- Mutualiser et optimaliser certaines ressources (locaux, compétences, jeux, etc.)

11.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Développer le partenariat entre les services accueil extrascolaire et les associations

- Développer la CCA en tant que lieux des rencontres et échanges entre associations
    - L'organisation de CCA à thème
    - Moment de réseautage entre membres de la CCA : réception de fin d'année, moments d'échanges d'expérience, etc.

- Développement entre associations

- Partenariat/ Synergies avec les autres Coordinations ATL

- Plus de partenariat avec les services ATL des communes voisines

- Mutualiser les compétences et besoins

12. Informations pour les familles et professionnels

12.1 Besoins

L'analyse de l'état des lieux a permis de relever les besoins suivants :

- Faire circuler l'information par des brochures envoyées aux familles ayant des enfants de 2,5 à 12 ans
- Utilisation de divers canaux d'information
- Les parents ont besoin d'un contact « chaleureux » pour confier leur enfant en toute sérénité et confiance.
- Les jeunes familles déménageant à Berchem-Sainte-Agathe se sentent un peu isolées de l'information d'activités extrascolaire, n'ont pas accès à l'information qui circule de bouche à oreille.

12.2 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

La CCA a décidé de soutenir prioritairement les objectifs suivants afin d'améliorer l'accueil temps libre à Berchem-Sainte-Agathe :

- Informer les familles et les professionnels sur l'offre d'accueil à Berchem-Sainte-Agathe par des brochures régulières.
    - Continuer la brochure du temps libre et mettre à jour les données
    - Faire promotion des activités ponctuelles par le journal « Berchem News »
- Organisation d'un salon du temps libre ou d'une soirée de présentation pour les parents où tous les responsables des associations sont présents.

13. Soutien aux opérateurs

13.1 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

- Soutien des opérateurs agréés via le programme CLE et des Ecoles de Devoirs reconnues par l'ONE via un accompagnement dans l'élaboration de leurs différents projets

14. Organisation de l'ATL

14.1 Objectifs du Programme CLE 2021-2026

- Préparation, organisation et suivi des réunions de la Commission Communale de l'Accueil ayant pour but de :
    - Développer une vision globale sur l'accueil dans la Commune
    - Définir les actions annuelles via l'élaboration d'un plan d'action (de septembre à octobre).
    - Évaluer les actions et élaborer le rapport d'activités annuel
    - Organiser l'évaluation finale du programme CLE
    - Organiser son renouvellement dans les 6 mois qui suivront les élections communales en 2024

- Travailler en lien avec les institutions, services ou programmes liés à l'accueil des enfants et au soutien des professionnels :
    - Au niveau communal : Centre Culturel, Bibliothèque, Commission consultative pour la politique des personnes handicapées, …
    - Au niveau institutionnel : OEJAJ, ONE, l'Observatoire de l'Enfant, …
    - Au niveau régional : Badje, …

IV. Partenaires demandant l'agrément

Administration Communale de Berchem-Sainte-Agathe :

- Ecole communale primaire « Les Glycines »
- Ecole communale primaire « Les Lilas »
- Ecole communale maternelle « Openveld »
- Ecole communale maternelle « Sept Etoiles »

Institut Saint-Albert

Chaque opérateur doit remettre à la Coordination ATL les documents suivants, qui seront communiqués à l'ONE avec le nouveau programme CLE :

- Demande d'agrément et de subsides
- Le projet d'accueil
- Un tableau reprenant les qualifications, le statut et formations du personnel

V. Annexes

A. Questionnaire pour les écoles
B. Questionnaire pour les milieux associatifs
C. Questionnaire pour les enfants
D. Questionnaire pour les parents
E. Coordonnées des opérateurs